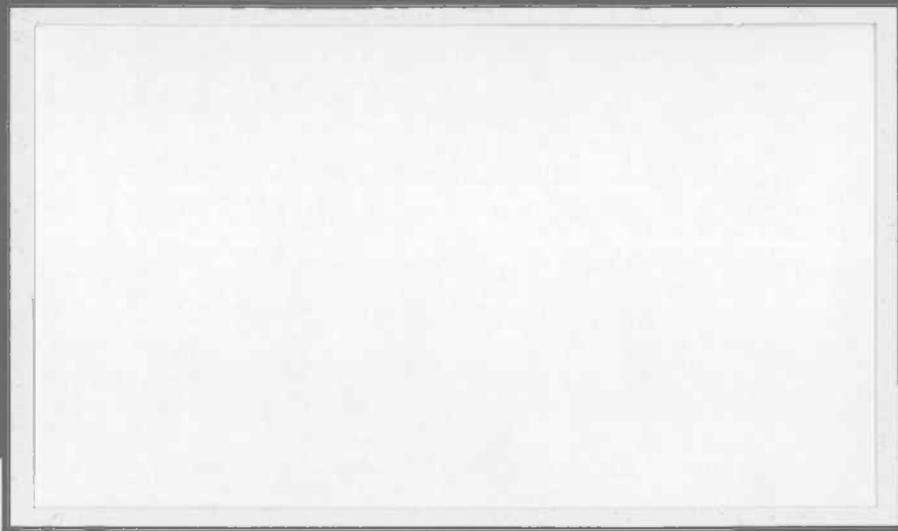


*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. (1) 40 77 85 00

Fax (1) 40 77 85 09

CRÉDOC COLLECTION

IMPORTANT

Sou1996-991

is à embargo ou à diffusion
l'étude dont il traite. Il vous
abilités à l'égard du Centre.

VOUS VOUS DEMANDEZ SI VOUS DEVEZ
NOUS EN DEMANDER LA COPIE ?
OUI / NON / PAS DE RÉPONSE
/ DIFFUSER

La Cité-jardins de Gennevilliers, "être
chez soi entre ville et campagne" /
Bruno Maresca, Adeline Herrou.
Septembre 1996.

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

La Cité-jardins de Gennevilliers **"être chez soi entre ville et campagne"**

Bruno MARESCA
Adeline HERROU

Département "Evaluation
des politiques publiques"

septembre 1996

142, rue du Chevaleret

7 5 0 1 3 - P A R I S

Les résultats de l'enquête auprès des habitants de la Cité-jardins de Gennevilliers

Bruno MARESCA, Adeline HERROU

Résumé de l'étude

Exemple de taille modeste et néanmoins accompli de l'idéal d'urbanisation qu'a représenté le mouvement européen de création des cités-jardins dans les années vingt, la Cité-jardins de Gennevilliers a vu le jour entre 1923-24 dans un tissu de banlieue encore largement occupé par les cultures maraîchères. Bien que ce contexte environnant se soit fortement urbanisé par la suite, la cité s'est remarquablement conservée et sa population comporte un taux encore élevé d'occupants anciens, présents au moins depuis les années cinquantes (49% dans les maisons, 21% dans les immeubles). Actuellement, la population ne se renouvelle que lentement : il s'agit d'un quartier comptant plus de 50% de chefs de ménages retraités ou inactifs, aux revenus modestes. Comparé à l'origine, le quartier a changé principalement sur deux plans : ils comptent beaucoup moins de familles avec enfants, et les actifs d'aujourd'hui sont des employés plutôt que des ouvriers. La petite taille des logements freine vraisemblablement l'évolution de la composition sociale : la moitié des maisons sont des F3, la moitié des appartements en immeuble des F2. D'où le peu de propriétaires (une trentaine), ce nombre ne paraissant pas devoir s'accroître rapidement : 30% seulement des locataires actuels aimeraient acquérir leur logement, pas plus de 5% estiment avoir les moyens d'une telle acquisition.

Les logements de la Cité-jardins n'ont pas subi, semble-t-il, de grandes transformations. Compte tenu du faible degré d'équipement à l'origine (absence d'eau chaude, de système de chauffage, de salle de bain), les premiers habitants ont très progressivement accru les éléments de confort. Dans les maisons en particulier, les modifications importantes ne sont pas si fréquentes : transformation de la buanderie (dans 21% des cas), construction de garage (22%), fermeture du perron, construction de véranda (11%), aménagements des combles (6%), creusement de cave (4%), ... Actuellement ce sont principalement les jeunes ménages qui formulent des projets en matière de logement : ceux des maisons aimeraient accroître les commodités de leur logement actuel (80% d'entre eux), alors que les locataires des collectifs attendent surtout de déménager pour disposer d'un logement plus grand (55% d'entre eux). La satisfaction concernant la Cité et ses équipements est élevée et stable dans le temps. Néanmoins, sur certains aspects l'insatisfaction est sensible : cela est vrai surtout pour les espaces de jeux destinés aux enfants, pour les possibilités de stationnement, pour l'offre de commerce. Si les résidents des immeubles se satisfont des petits commerces du quartier, ceux des maisons les trouvent insuffisants, et ce sont les ménages d'actifs qui sont les plus insatisfaits. Les améliorations du quartier que souhaiteraient les habitants concernent, dans l'ordre :

- les facilités de stationnement pour les véhicules, et la réglementation du trafic,
- la rénovation des maisons et des immeubles,
- l'aménagement d'espaces de jeux, et des places publiques, la création d'activités de loisirs,
- l'ouverture de nouveaux commerces,
- la propreté des voies, la suppression des friches, et l'augmentation des plantations,
- la sécurité du quartier, par une surveillance des squares, un meilleur éclairage, ...

Les résidents des maisons ont une demande plus forte concernant le stationnement des voitures et la propreté du quartier (47% en sont insatisfaits contre 30% dans les immeubles). Ceux des immeubles attendent plutôt la rénovation de l'habitat, l'accroissement des plantations et des espaces de jeux. S'ils souhaitent en particulier que les cours des collectifs soient plus propres, et fleuries, leurs avis restent partagés quant à leur usage par les enfants : certains voudraient qu'on y installe des jeux, d'autres sont pour leur fermeture.

A la question de savoir s'il faut intervenir pour conserver l'unité architecturale de la Cité, les habitants se déclarent majoritairement acquis au bien-fondé d'une action destinée à préserver l'originalité du quartier (69% des résidents des maisons, 47% dans les immeubles). Toutefois, la demande d'information concernant ces questions n'est pas très affirmée (50% dans les maisons, 30% dans les immeubles). Quant aux moyens pour dispenser une telle information, les habitants pensent d'abord au journal municipal ; seule une minorité retient l'idée de débats ou d'une exposition (25%), et les suggestions alternatives sont rares (flash d'informations diffusé par l'Office HLM, boîte à idées). Le principal apport de l'enquête pour guider la réflexion dans le cadre du projet de ZPPAUP, vient de l'analyse des représentations que livrent les habitants quand ils décrivent la Cité.

La Cité-jardins est appréciée pour le pittoresque de son habitat, pour son cadre de verdure, pour son "charme" et sa tranquillité, et cela en dépit des conflits "ordinaires" de voisinage, générateurs là, comme ailleurs, d'impressions d'insécurité et de regrets du passé. L'ancienneté de résidence de beaucoup de ses habitants, la transmission du logement entre générations, la conscience de bénéficier d'une situation favorable tant dans Gennevilliers que par rapport à Paris, conduit la majorité des résidents à louer la "qualité de vie" qu'offre ce quartier. Les discours se font volontiers lyriques pour évoquer ce coin "*entre ville et campagne*", mais se complaisent aussi dans la nostalgie d'un âge d'or "perdu". La Cité est souvent décrite comme un espace original, "*un paysage villageois en milieu urbain*", comme si était resté vivace l'utopie fondatrice du début du siècle. "*Si la vie de citadin ou la vie de campagnard sont imparfaites et incomplètes en elles-mêmes, la vie intégrale -l'existence idéale- ne serait-elle pas la "Ville-Campagne", c'est-à-dire la Cité-jardin ?*" écrivait E.Howard en 1900.

Cette vision très positive n'exclut pas des critiques précises. Pour beaucoup, la Cité gagnerait à être mieux entretenue. Sont pointées la responsabilité publique (le bailleur, la municipalité) autant que les responsabilités individuelles. Des travaux d'amélioration de l'habitat et des espaces publics sont attendus : traiter les espaces à l'abandon, restaurer les façades, imposer des règles pour préserver l'unité de l'ensemble. La disparition d'anciens repères comme la Maison pour tous ou le kiosque à journaux signent, négativement, les changements d'époque. C'est aussi le recul du petit commerce au bénéfice de quelques grandes surfaces, qui font craindre de voir Gennevilliers évoluer vers la "ville-dortoir".

Dans l'image globale de la Cité les jardins occupent une place cardinale. Le jardin est pour tous un plaisir mais pas pour les mêmes raisons : les plus jeunes apprécient la vie dehors, les plus âgés le fait d'être fleuris . Si les deux-tiers des jardins ont été en partie transformés par les habitants actuels c'est, dans la plupart des cas, par de nouvelles plantations. Les habitants restent majoritairement attachés à la tradition jardinière la plus familière, c'est-à-dire au jardin à fleurs plutôt que paysager, "*selon les goûts de chacun*" plutôt qu'uniforme. Le souhait de la diversité, "*conserver la variété des jardins, à chacun sa coutume*", est dominant et aucune réglementation n'est attendue concernant les plantations ou les usages. Les aménagements en dur restent, par ailleurs, minoritaires : cabane, garage (25%), vérandas (10%), transformation en cour (35%). Ce sont surtout les jeunes ménages qui forment des projets pour leurs jardins : rénovation des clôtures et des plantations en sont les principaux objets. Le besoin de rénovation des clôtures est souvent évoqué, tandis que la construction de garage ou de véranda ne semble pas correspondre à une forte attente.

Pour assurer le maintien de l'unité d'ensemble de la Cité-jardins, les habitants accordent une grande importance à l'homogénéisation des haies et des clôtures, et secondairement aux plantations d'arbres. En la matière, ils expriment clairement l'opposition entre l'espace ouvert du devant (sur la rue) et l'espace fermé de l'arrière (le jardin), replié sur l'usage privé. Cette opposition renvoie à la conception première de la cité-jardin : celle d'un habitat ouvrier planifié, dans lequel le devant de la maison (le "seuil") reste ouvert aux échanges collectifs, tandis que l'arrière est une parcelle fonctionnelle qui s'intègre au paysage du maraîchage péri-urbain. Les changements de vocation des espaces extérieurs (clôture des "devants", passage du potager au jardin d'agrément) sont l'une des principales transformations physiques apportées au plan d'origine de la cité.

De nouvelles fonctionnalités contribuent à faire évoluer la structure des jardins. Le dallage d'une partie du terrain le long de la maison, pour établir une "terrasse" (plus ou moins étendue) est quasi systématique. La plupart des jardins sont aussi devenus des enclos à chien : ce nouvel usage est responsable de la tendance à élever les clôtures en doublant les haies de grillage. La barrière joue moins contre les voisins, avec qui la transparence de la clôture est le plus souvent maintenue, que vis-à-vis de la voie attenante (venelle ou rue). On mesure, à travers la demande de certains de privatiser les venelles, la tendance à vouloir clore complètement la partie arrière de la maison.

Dans la conception de la Cité-jardins, les venelles sont un élément plus structurant qu'il n'y paraît à première vue. Si l'usage le plus souvent mentionné est la commodité pour l'accès au jardin, elles sont aussi utilisées pour les déplacements à pied dans le quartier, pour les courses, pour aller à l'école, à l'arrêt de bus. Cette dimension utilitaire explique que les ménages d'actifs soient deux fois plus nombreux que les autres à les fréquenter et, globalement, un quart des habitants les utilisent encore. Pour les plus âgés, elles offrent un trajet de promenade, un terrain pour le jeu de boules. Conséquence de leur fermeture, les habitants les trouvent sales et peu sûres. La venelle est l'enjeu d'un débat essentiel pour l'avenir de la Cité-jardins. Laisser ouvertes ces voies piétonnes est l'unique façon de maintenir la perméabilité des jardins, en les ouvrant au regard du passant et, par la même, au contrôle de la communauté du quartier. En les fermant, on les condamne à disparaître.

Enfin, la réflexion sur le "cadre de vie future" devrait se prononcer sur l'affectation des espaces collectifs (les "closes", les places, les emplacements de commerce, les espaces vides), même si ces questions ne ressortent pas directement d'un règlement de ZPPAUP. La dynamique du projet de conservation peut être également l'occasion de favoriser l'affirmation de la vie collective : réactiver des lieux de rencontre (le square René Sévi, la salle Jean Vigo, un kiosque à journaux, ...), donner aux enfants les moyens de s'approprier leur quartier (espaces de jeux, ...).

CREDOC

Les résultats de l'enquête auprès des habitants de la Cité-jardins de Gennevilliers

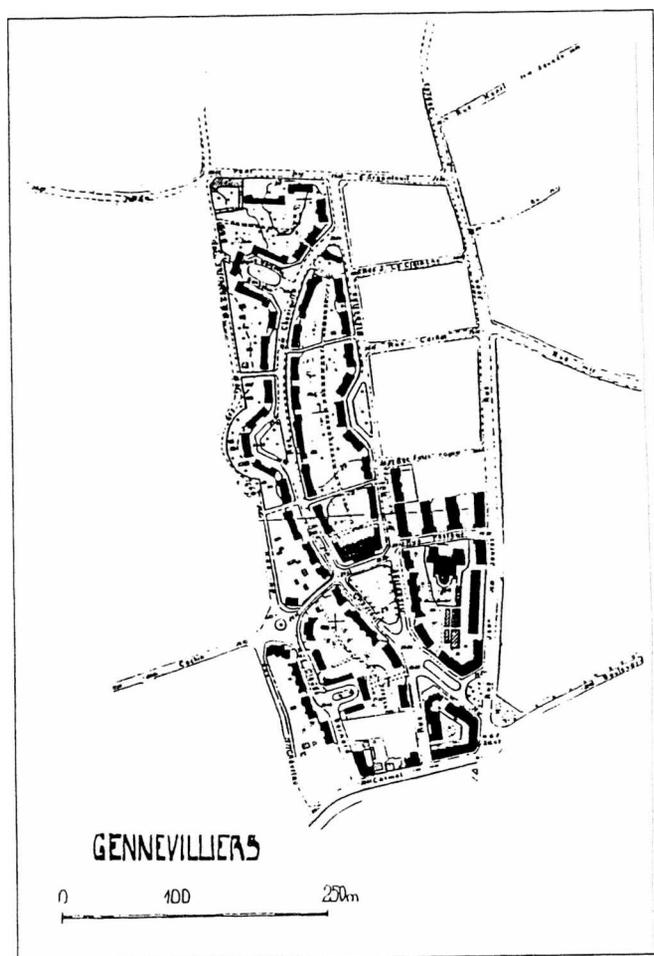


Illustration : Plan de la cité-jardins de Gennevilliers
extrait de Christiany et Dubost "La clôture et le seuil" (1988)

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

Sommaire

<i>Introduction</i>	1
La composition sociale de la Cité-jardins à l'origine.....	2
L'intérêt d'une enquête auprès des habitants de la Cité-jardins	2
Le protocole de l'enquête réalisée en juin 1996.....	3
Les ménages ouvriers des débuts de la Cité-jardins	6
<i>Première partie- Caractéristiques des habitants, degré de satisfaction et attentes</i>	7
La composition sociologique du quartier est restée stable depuis le début des années 90 : il s'agit d'un quartier de ménages âgés aux revenus modestes.	7
La moitié des occupants des maisons sont là depuis au moins 40 ans, pour la moitié d'entre eux leurs parents y étaient avant eux	9
La plupart des logements sont de petite taille : la moitié des maisons sont des F3, la moitié des appartements des F2.	9
Le petit nombre des propriétaires (une trentaine) ne paraît pas devoir s'accroître rapidement.....	10
Les logements de la Cité-jardins paraissent avoir été peu transformés.	10
Adapter le logement ou le quitter : des préoccupations exprimées par une minorité de résidents de la Cité.....	12
L'image de la Cité est positive : 15% seulement lui préféreraient un autre quartier de Gennevilliers.....	12
L'équipement du quartier : une satisfaction mitigée qui n'a pas vraiment évolué depuis 1989.....	14
Préserver l'originalité de la Cité-jardins : une préoccupation surtout ressentie par les occupants des maisons.	15
Les habitants de la Cité paraissent majoritairement acquis à l'utilité de conserver l'unité architecturale. ...	16
Les attentes concernant des aménagements qui amélioreraient le quartier sont surtout le fait des résidents les plus jeunes.	16
Du point de vue patrimonial, les habitants de la Cité-jardins s'intéressent à son histoire plus qu'à son originalité architecturale.	17
<i>Deuxième partie- L'image de la Cité-jardins</i>	19
A. Les dimensions positives du discours sur la Cité-jardins	20
1. La Cité-jardins, c'est d'abord l'image d'un ensemble marqué par la verdure.	20
2. C'est un lieu privilégié, où la qualité de la vie est appréciable.....	21
3. Pour les habitants d'aujourd'hui, c'est un cadre de vie paré des avantages de l'idéal pavillonnaire.....	22
4. Mais c'est aussi un lieu de mémoire qui nourrit la convivialité et le désir d'en préserver l'identité.....	22
B. Les registres négatifs du discours sur la Cité-jardins	24
1. Demandes d'entretien et d'aménagements soulignent une gestion minimaliste de ce patrimoine.	24
2. Le besoin de sécurité est pragmatique, ce sont surtout les jeunes qui sont mal vécus.....	25
3. Néanmoins, la conscience d'être d'un quartier privilégié portent certains à souhaiter en bannir les profils "indésirables".....	26
4. Dans les discours de nostalgie sur le passé, se lit surtout l'aspiration à la tranquillité ; et l'image d'une Cité consacrée comme espace d'harmonie.	26

<i>Troisième partie- Les jardins</i>	29
Le jardin est pour tous un plaisir mais pas pour les mêmes raisons : les plus jeunes apprécient la vie dehors, les plus âgés d'être fleuris	29
Les deux-tiers des jardins ont été en partie transformés par les habitants actuels, dans la plupart des cas par de nouvelles plantations. Les aménagements en dur sont peu nombreux.....	31
Ce sont surtout les jeunes ménages qui forment des projets pour leurs jardins : rénovation des clôtures et des plantations en sont les principaux objets.....	32
Élément structurant du cadre de la Cité-jardins, les venelles ne sont plus utilisées régulièrement.....	33
Le jardin idéal pour la Cité : à fleurs plutôt que paysager, divers plutôt qu'uniforme.....	33
Haies, clôtures et plantations d'arbres sont les éléments structurants du paysage de la Cité-jardins, ce à quoi doit s'attacher le souci de la conservation.....	35
L'opposition entre l'espace de clôture du devant et le terrain derrière la maison, est fortement intériorisée et structure le paysage de la Cité.....	36
 <i>Conclusion- Les leçons de l'enquête : pistes de réflexion pour un projet de règlement fondateur du "cadre de vie future"</i>	40
 <i>Bibliographie</i>	41

"Il faut faire marcher la ville vers la campagne : qu'elle se dilate, qu'elle fasse éclater le vieux corset de fer de ses fortifications, que les maisons sautent par dessus le mur, comme des écoliers en marraude et s'égaillent dans les champs".

(Charles Gide. 1929. cité par Baty-Tornikian et Bédarrida -1984-)

Au mouvement européen de création des cités-jardins des années vingt, appartient la réalisation de Gennevilliers, exemple modeste et néanmoins accompli de cet "idéal" d'urbanisation issu de la pensée philanthropique du XIX^e siècle.

Depuis l'énoncé par l'anglais Ebenezer Howard des principes de l'utopie fondatrice des cités-jardins (1898), sa première réalisation à Letchworth (1903), le premier ouvrage français sur le sujet de G.Benoît-Lévy (1904) ¹, jusqu'à la vague des réalisations qui débute véritablement au lendemain de la guerre de 1914, tous les pays développés de l'Europe emboîtent simultanément le pas de ce modèle d'urbanisme.

A l'instar d'autres grandes villes européennes, le premier projet d'envergure de l'office public d'HBM du département de la Seine, qui a été créé en 1915, est une ceinture de cités-jardins entourant Paris. En dix ans, à partir de 1921, quinze opérations sont mises en chantier dans ce qui est aujourd'hui la petite couronne parisienne. Dans le même temps, il s'en crée ailleurs en France (à Grenoble par exemple ²), en Belgique ³, en Allemagne, en Autriche, ...

Avec la première née, celle de Drancy, la cité-jardins de Gennevilliers est l'une des plus petites (5 hectares à Drancy, 9 à Gennevilliers, contre 75 hectares à Châtenay-Malabry). Elle comporte néanmoins toutes les caractéristiques du modèle défendu par Henri Sellier ⁴, y compris les deux phases de construction qui voient se succéder l'habitat individuel, conformément au modèle initial, et l'habitat collectif qui s'impose dès 1930. La réalisation commence en 1923-24 par la construction des 238 maisons avec jardins et se poursuit entre 1930 et 1934 par l'introduction d'immeubles collectifs comprenant 306 logements ⁵.

¹ G.Benoît-Lévy, auteur de "La cité-jardin" (Paris, 1904) est par ailleurs le fondateur, en 1903, de l'association des cités-jardins de France.

² La cité-jardin du Rondeau, construite en 1923, et aujourd'hui disparue, est décrite par Dominique Cassaz dans "Cités-jardins" -note documentaire et de synthèse de l'Institut d'urbanisme de Grenoble, 1988.

³ Comme Paris, Bruxelles a fait l'objet, à la même époque, d'un schéma d'extension prévoyant une "constellation de faubourgs-jardins", dont quatre ont été réalisés entre 1921 et 1936. La cité-jardin du Logis, la plus importante, est décrite par Janine Christiany et Françoise Dubost dans "La clôture et le seuil- La délimitation du territoire en banlieue" -Mission de la recherche urbaine, 1988-. Cette étude propose une comparaison des cités-jardins de Gennevilliers et de Bruxelles.

⁴ On trouve dans Ginette Baty-Tornikian et Marc Bédarrida "Plaisir et intelligence de l'urbain- Architecture et social-démocratie" Ministère de l'Urbanisme, Direction de l'Architecture (1984), une présentation très détaillée tant du modèle de la cité-jardin que des débats ayant accompagné sa mise en pratique et ses adaptations successives.

⁵ cette partie d'immeubles a été réalisée en 2 tranches, datées, selon Christiany et Dubost (1988), de 1930-31 et 1933-34

La composition sociale de la cité-jardins à l'origine

La réalisation de Gennevilliers est moins célèbre, et de ce fait moins décrite que les ensembles plus importants que sont les cités-jardins de Suresnes, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson. Elle n'en a pas moins été prise comme exemple par quelques études récentes (une bibliographie relative à l'urbanisme des cités-jardins est présentée en annexe). Ginette Baty-Tornikian et Marc Bédarrida (1984) en particulier ont procédé à une analyse comparative des cités de Gennevilliers, Suresnes, et Chatenay-Malabry. Ils ont effectué un précieux travail d'enquête, en réalisant des entretiens auprès de locataires habitant ces quartiers depuis l'origine, de manière à établir la composition sociale initiale des cités-jardins et à comprendre les "manières d'habiter" qui s'y sont développés .

Ces trois cités ont connu, à l'origine, un profil de population sensiblement différent : des classes moyennes venant de Paris à Chatenay-Malabry (employés, travailleurs du livre), des ouvriers qualifiés à Suresnes (aviation, automobile), des ouvriers peu qualifiés à Gennevilliers (ouvrières de l'usine Le Carbone, ouvriers d'entreprises publiques).

Ces deux dernières cités bénéficiaient en particulier d'une crèche, équipement très rare à l'époque, qui s'explique par un financement industriel : à Gennevilliers, la Société "Le Carbone" implantée en 1913 en limite de l'ancien parc de Richelieu, et donc contigue à la cité-jardin (cette usine de fabrication de pièces en graphite de carbone est toujours en activité, et par ses rejets de poussières occasionne quelques nuisances dans la Cité).

"Le fonctionnement de la crèche à Gennevilliers permettait aux ouvrières de l'usine d'allaiter leurs enfants pendant les heures de travail, donc de limiter l'absentéisme féminin" ⁶.

A la différence de Châtenay, la composition sociale de la cité faisait qu'il n'y avait pas de voiture à Gennevilliers. Selon un habitant venu en 1925, *"avant il y avait surtout des ouvriers dans la cité, en particulier des ouvriers du gaz" ; "dans la cité, il n'y avait pour ainsi dire pas d'auto, à part les fournisseurs qui venait le matin. C'est aussi pour ça que les enfants jouaient tous dans la rue"*. ⁷.

L'intérêt d'une enquête auprès des habitants de la Cité-jardins

Le caractère exemplaire de ces réalisations urbaines a été abondamment décrit et souligné, tant par les urbanistes que par les architectes, qui ont été surtout séduits par les principes utopistes et les variations de leur mise en oeuvre dans la structure de l'habitat. Peut-être parce que le modèle hérité de la pensée philanthropique du XIXe s'est trouvé vite dépassé par la révolution de la

⁶ in Baty-Tornikian et Bédarrida (1984), p.31

⁷ in Baty-Tornikian et Bédarrida (1984), p.45 et 46

construction de masse, toujours est-il que l'on s'est peu intéressé à la manière dont les premiers habitants ont investi ce cadre censé favoriser l'épanouissement des ménages de "travailleurs". Quelles étaient les fractions sociales qui ont bénéficié *"de la cité-jardin destinée à apporter à la grande cité cette annexe demi-rurale qui convient si parfaitement à la vie des travailleurs"* (Pierre Bourdeix, 1923) ? Qu'ont-elles retenu de l'utopie de Howard et des objectifs plus pragmatiques de Henri Sellier ? Dans l'esprit de l'époque *"la cité-jardin n'est pas seulement une conception architecturale, mais encore une conception économique et sociale"* (Pierre Bourdeix, 1921⁸)

En l'absence de sources émanant de l'Office HBM de la Seine sur les attributions de logements, on ne dispose que de quelques témoignages pour connaître la composition sociale d'origine et apprécier ses évolutions. Ceux-ci pourraient d'ailleurs être collectés de manière plus systématique dans la mesure où notre enquête montre que 12% des habitants actuels se sont installés entre 1925 et 1930 (soit une cinquantaine de personnes au moins).

En matière de description de la vie sociale dans la cité, les archives n'ont gardé trace que de deux contributions récentes, une étude de 1989 commandée par la ville de Gennevilliers⁹, une série de données statistiques produites par l'Office départemental HLM des Hauts-de-Seine pour étayer l'élaboration d'un POPS (en 1994).

Ces éléments nous donnent le moyen d'évaluer la représentativité de l'échantillon que nous avons tiré de notre enquête, mais n'offrent pas suffisamment de recul pour apprécier les évolutions dans la composition sociale de la Cité-jardin.

Le protocole de l'enquête réalisée en juin 1996

Le questionnaire élaboré en concertation avec la municipalité, les architectes chargés de l'étude préalable à l'établissement d'une ZPPAUP et l'Office départemental HLM, a été distribué à tous les habitants. Ils ont été déposés dans les boîtes à lettre ou adressés par courrier pour les habitants de la Cité dont les coordonnées sont signalés par le minitel.

Une lettre de la municipalité, signée de Monsieur Muzeau, annonçait l'objet et le protocole de cette enquête. Le questionnaire, autogéré, devait être rempli par une personne de chaque ménage et déposé dans la boîte à lettre de la salle de cinéma Jean Vigo.

Envoyé à la mi-juin 1996, les retours se sont taris à la fin de la première semaine de juillet : 126 questionnaires exploitables ont été recueillis.

⁸ cité par Baty-Tornikian et Bédarrida (1984), p.100

⁹ Ville de Gennevilliers- "Enquête auprès des habitants de la Cité Jardin" - ORGECO, novembre 1989 -

Pavillons	86 ménages sur 236	soit	36%
	dont 12 propriétaires sur 30	soit	40%
Immeubles	40 logements sur 299	soit	13%

source : enquête CRÉDOC, 1996

Le taux de réponses atteint 36% dans la partie pavillonnaire et seulement 13% dans les immeubles. Première conclusion, par ailleurs prévisible : les locataires des collectifs se sentent plutôt moins concernés par le devenir de la Cité-jardins.

Rappelons que la Cité-jardins appartient au parc de l'Office départemental HLM des Hauts-de-Seine. Les données les plus récentes signalent 236 logements occupés dans les maisons sur 238 (la moyenne d'âge y est de 55 ans) et 299 sur 306 dans les immeubles (moyenne d'âge 51 ans). Les quelques données statistiques décrivant l'ensemble des résidents, fournies par l'Office HLM, permettent d'assurer que, malgré sa faible taille, l'échantillon de notre enquête offre une représentativité satisfaisante.

	données de référence Office HLM *		échantillon d'enquête CRÉDOC **	
	Pavillons	Collectifs	Pavillons	Collectifs
âge moyen	55 ans	51 ans	58 ans	51 ans
part d'étrangers	2%	26,8%	1%	28%
part de retraités	39%	28%	48%	38%
part de F1+F2	6%	59%	4%	53%
F3	54%	28%	59%	25%
F4+F5	40%	13%	37%	22%

* source : données HLM, 1994 (?)

** source : enquête CRÉDOC, 1996

Les ménages ouvriers des débuts de la Cité-jardins

"J'ai été à l'école jusqu'à treize ans et après j'ai travaillé comme ouvrière au Carbone. Je me levais tous les matins à six heures pour être à l'usine à sept heures. Je revenais manger à la maison vers onze heures trente. J'en profitais pour ranger un peu et puis je repartais à l'usine jusqu'à dix-huit heures trente. Puis je faisais les courses et puis y'avait le repas et on se couchait. On bougeait pas du coin, on allait à l'usine à pied, alors mon mari, c'est dans la cité que je l'ai rencontré."

"Avant, chez mes parents, on était très pauvre. On avait juste une cuisinière à bois pour toute la maison, pas de T.S.F., pas de voiture".

(femme de 70 ans en 1984, venue en 1923 dans un pavillon avec sa famille, installée en 1933 après son mariage dans un logement des collectifs, revenue dans le pavillon des parents en 1973 ; extrait d'entretien réalisé en 1984 par Baty-Tornikian et Bédarrida , op.cit.p.85)

"J'étais à l'usine de Carbone. J'y ai travaillé comme ouvrière de pièces détachées et puis j'ai eu la maîtrise. L'usine était à côté, j'y étais à partir de sept heures, je revenais à onze heures trente pour faire déjeuner les enfants, puis je retournais à l'usine de treize heures trente jusqu'à dix-huit heures trente. Ensuite je faisais les courses, le repas, puis je m'occupais des devoirs des enfants. Après quand j'en avais fini avec les enfants, je faisais du repassage, je rangeais, je m'occupais de la maison et je me couchais. Mon mari était commis boulanger à l'époque, on se croisait, car lui il partait le soir et il rentrait le matin. Il voyait pour ainsi dire pas les enfants qui mangeaient à sept heures. Puis, quand mon mari a été ouvrier, il travaillait à Saint-Ouen et il allait en vélo. Il avait plus de temps pour s'occuper des enfants, il parlait avec eux le soir ... "

"On a eu la T.S.F. et le gramophone en 1934 et on a toujours beaucoup écouté les deux. On n'avait pas d'auto."

(femme de 81 ans en 1984, s'est installée en 1925 dans un petit pavillon puis en 1927 dans un plus grand, à la naissance du deuxième enfant ; elle venait de Suresnes et connaissait Henri Sellier ; extrait d'entretien réalisé en 1984 par Baty-Tornikian et Bédarrida , op.cit.p.88)

Première partie

Caractéristiques des habitants, degré de satisfaction et attentes concernant le cadre de vie

La composition sociologique du quartier est restée stable depuis le début des années 90 : il s'agit d'un quartier de ménages âgés aux revenus modestes.

Si l'on pouvait craindre, au départ, que les personnes âgées répondent difficilement à ce type de questionnaire, les résultats de l'enquête montrent qu'elles se sont bien mobilisées, et même plus que la moyenne. On remarque, toutefois, qu'elles ont répondu moins systématiquement aux différentes questions, bon nombre laissant vierges les questions ouvertes du questionnaire.

La comparaison avec les données de l'enquête de 1989 (il s'agit d'une enquête sociale qui a avait interrogé 80% des locataires de la Cité cette année là ¹⁰) conduit aux conclusions suivantes:

1°) on compte trois fois moins de résidents récents qu'en 1989 (14% sont dans le quartier depuis moins de 6 ans, contre 42% en 1989), vraisemblablement parce que le quartier est marqué par le vieillissement, et que le taux de renouvellement des logements est faible ; mais il faut aussi tenir compte du fait que les habitants installés de longue date ont un peu plus répondu à l'enquête ;

2°) ceci explique que l'âge moyen des répondants à notre questionnaire soit un peu supérieur aux données de référence ; mais tant la nationalité que la situation au regard de l'activité professionnelle montre que la composition sociologique de ce quartier a peu évolué.

Les données de l'Office HLM signalent que le revenu moyen des ménages des maisons s'élève à 9 900 francs, tandis que celui des ménages des immeubles est de 7 000 francs. Notre enquête montre que dans les collectifs la moitié des ménages n'ont pas de voiture, contre 21% seulement dans les maisons.

A l'inverse, un locataire sur dix dispose d'un revenu l'obligeant à payer un surloyer.

Selon les données HLM, la proportion d'étrangers est de 2% dans les maisons et de 26,8% dans les collectifs (mais pour ceux-ci, le taux varie entre 0% et 43% selon les bâtiments).

¹⁰ op.cit. ORGECO (1989)

L'âge des chefs de ménage de la Cité-jardins en 1996

(source enquête CRÉDOC)

Age du chef de ménage	effectifs de l'enquête	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	
ménages des maisons	86	23 %	35 %	42 %	100%
ménages des collectifs	40	35 %	41 %	24 %	100%

idem en 1989

(source enquête ORGECO)

Age du chef de ménage	effectifs de l'enquête	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	
ménages des maisons	173	32 %	41 %	27 %	100%
ménages des collectifs	214	50 %	25 %	25 %	100%

Situation professionnelle des chefs de ménage de la Cité-jardins en 1996

(source enquête CRÉDOC)

Profession du chef de ménage	effectifs d'enquête	inactifs	retraité	employé, ouvrier	artisan, commerçant prof. interméd. cadre	
ménages des maisons	86	5 %	48 %	28 %	20 %	100%
ménages des collectifs	40	16 %	38 %	32 %	14 %	100%

idem en 1989

(source enquête ORGECO)

Profession du chef de ménage	effectifs d'enquête	inactifs	retraité	employé, ouvrier	artisan, commerçant prof. interméd. cadre	
ménages des maisons	173	8 %	45 %	39 %	8 %	100%
ménages des collectifs	214	11 %	29 %	54 %	6 %	100%

La nationalité des chefs de ménage de la Cité-jardins en 1996

(source enquête CRÉDOC)

Pays d'origine du chef de ménage	effectifs d'enquête	France	Europe	Magrheb	autres	
ménages des maisons	173	99 %	-	1 %	-	100%
ménages des collectifs	214	71 %	11 %	16 %	2 %	100%

idem en 1989

(source enquête ORGECO)

Pays d'origine du chef de ménage	effectifs d'enquête	France	Europe	Magrheb	autres	
ménages des maisons	173	98 %	-	2 %	-	100%
ménages des collectifs	214	72 %	6 %	18 %	4 %	100%

La moitié des occupants des maisons sont là depuis au moins 40 ans, pour la moitié d'entre eux leurs parents y étaient avant eux.

Parmi les habitants des maisons, 49% sont installés depuis 1955 ou avant, contre 21% seulement dans les immeubles.

La moitié de ceux qui occupent les maisons ont pris la suite de leurs parents (55% contre 30% dans les immeubles) : c'est surtout le cas des personnes âgées (70% pour les plus de 65 ans). Une fraction significative des plus jeunes a repris le logement occupés par leurs grands-parents (30% chez les moins de 45 ans).

On note que certaines personnes qui ont quitté la commune souhaiteraient pouvoir acheter le logement occupé par leurs parents pour y installer leurs enfants.

Parmi les résidents, 1 sur 5 a des parents qui, comme eux, habitent la Cité-jardins. Ceci joue nécessairement comme facteur de cohésion pour la sociabilité du quartier, en particulier en favorisant les liens entre ménages de différentes générations. La présence de ménages apparentés (parents et enfants le plus souvent) existe depuis l'origine de la Cité.

La plupart des logements sont de petite taille : la moitié des maisons sont des F3, la moitié des appartements des F2.

Compte tenu du faible nombre de pièces des logements et de l'âge des occupants, la majorité des ménages sont de taille modeste et ils comptent peu d'enfants. Plus d'un quart des résidents sont seuls (28%), plus d'un tiers habitent à deux (36%), ce qui représente près des deux-tiers des ménages. La moitié des ménages n'ont pas d'enfants vivant au foyer (55% dans les maisons, 37% dans les collectifs), et seuls 6% en comptent trois ou plus (quasiment tous dans les immeubles).

Le vieillissement, mais aussi la petite taille des logements, ont induit un faible renouvellement du nombre d'enfants résidant dans le quartier. La situation des premiers occupants étaient bien différentes : tous les ménages avaient des enfants et quelques uns en avaient beaucoup dans des logements de trois pièces.

"Ça fait cinquante-cinq ans que je vis dans cette Cité, mon mari était gardien de la Paix, on est venus ici pour le logement parce que j'ai eu douze enfants. On a tous vécu dans un trois pièces, et on était content d'avoir trouvé ça" (cité par Baty-Tornikian et Bédarrida, op.cit.p.73)

"Avant il y avait des jeunes avec beaucoup de gosses. Il y avait une famille qui en avait onze, l'autre quatorze, par là elle en avait douze, alors ça faisait du mouvement, parce que les enfants jouaient tous ensemble. C'était plutôt gai et, nous, on était jeune et on n'y pensait pas. Ce serait maintenant, ce serait plutôt dur, parce que le bruit ... Maintenant il n'y en a plus, plus d'enfants, et plus de bruit. Le bruit, il est surtout au Luth, où ils ont monté beaucoup de maisons pour les gosses, aux Agnettes, mais dans la cité il n'y en a plus". (cité par Christiany et Dubost, op.cit., tome 2, p.59)

Le petit nombre des propriétaires (une trentaine) ne paraît pas devoir s'accroître rapidement.

Si le quartier est un ensemble d'habitat social occupé par baux locatifs, la possibilité offerte aux locataires d'acquérir leur logement (conformément à la loi ...) s'est traduit par la privatisation de 30 parcelles de maisons avec jardin. Cela reste très modeste comparé à d'autres Cités-jardins de la région parisienne.

Ces nouveaux propriétaires sont surtout des personnes âgées (60% d'entre eux ont plus de 65 ans). On note que 30% seulement de locataires actuels aimeraient acquérir leur logement, et pas plus de 5% estiment avoir les moyens d'une telle acquisition. Une personne évoque, mais sans préciser, *"la difficulté d'accession à la propriété pour les locataires occupant depuis longtemps"*.

A l'inverse des propriétaires actuels, ceux qui souhaiteraient le devenir sont surtout des actifs de moins de 45 ans.

Les logements de la Cité-jardins paraissent avoir été peu transformés.

Compte-tenu de l'ancienneté de résidence dans la Cité, compte-tenu aussi du fait que les aménagements et les transformations des logements ne se font bien souvent que quand les locataires se fixent pour longtemps, on aurait pu s'attendre à ce que de nombreuses transformations aient modifié la structure des logements. Ce n'est manifestement pas le cas.

Toutefois, compte tenu de l'absence d'eau chaude, de système de chauffage, de salle de bain, dans la conception d'origine des logements, les premiers habitants ont très progressivement accru les éléments de confort.

"On a changé le chauffage en 34, on a mis le chauffage central au charbon, et c'est seulement en 77 qu'on a eu le chauffage au gaz" (femme de 81 ans en 1984, installée en 1925 dans un petit pavillon puis en 1927 dans un plus grand ; extrait d'entretien réalisé en 1984 par Baty-Tornikian et Bédarrida, op.cit.p.82)
"Jusqu'à la guerre, il fallait se laver dans la cuisine à l'eau froide" ; seulement en 1970, *"il [le mari] a installé une salle de bain dans le débarras où mes parents avaient mis un lit"* ; *"avant, il y avait un calorifère dans la grande pièce, il a fait un chauffage central en gardant les bouches*

d'air chaud". (femme de 64 ans en 1984, ses parents se sont installés en 1925 dans un pavillon, a repris cette maison en 1964 ; extrait d'entretien réalisé en 1984 par Baty-Tornikian et Bédarrida , op.cit.p.81)

L'équipement en salle de bain et en système de chauffage par radiateurs est aujourd'hui quasi systématique (95% et 98% des logements respectivement).

Les autres initiatives individuelles de transformation des logements semblent, par contre, être restées minoritaires.

Les travaux réalisés dans les maisons à l'initiative des occupants

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Aménagements intérieurs	transformation de buanderie	aménagement de combles	creusement de cave	autre aménagement
part des maisons concernées	21 %	6 %	4 %	14 %
part de ces aménagements réalisés par le locataire actuel	61 %	100 %	100 %	25 %

Extension des surfaces construites	garage	remise	véranda	fermeture de loggia
part des maisons concernées	22 %	15 %	11 %	1 %
part de ces aménagements réalisés par le locataire actuel	37 %	31 %	78 %	-

Les travaux de transformation les plus courants ont été la suppression de la buanderie pour étendre la partie habitable et la réalisation d'un garage. Mais dans les deux cas, à peine un quart des maisons sont concernées. Les "autres aménagements" cités sont surtout des réorganisations intérieures : création de salle d'eau, suppression d'une chambre pour accroître un séjour ou une chambre.

Côté extérieurs, on note plusieurs cas de fermeture de la loggia d'entrée, notamment par vitrage. Mais, fait remarquable, les vérandas se révèlent être peu répandues (11%). Leur création est plus souvent le fait des résidents les plus âgés (15% de vérandas chez les plus de 65 ans). Bien qu'il s'agisse d'aménagements plus récents que le garage ou la remise, il ne semble pas que la demande soit forte pour cette forme d'extension de l'habitat : seuls 7% l'évoquent explicitement.

Les restructurations intérieures sont plus fréquentes dans les ménages de plus de 45 ans : ceci s'explique par le fait qu'il s'agit souvent d'une réduction du nombre de pièces motivée par le

désir d'agrandir les surfaces. Une telle option est rendue possible quand il y a diminution de la taille du ménage, le plus souvent suite au départ des enfants, ou à la reprise de la maison des parents.

Adapter le logement ou le quitter : des préoccupations exprimées par une minorité de résidents de la Cité.

On peut dire des habitants de la Cité-jardins qu'ils sont très majoritairement satisfaits de leurs conditions de logement : un sur cinq seulement déclare avoir des projets de changement (20% dans les maisons, 22% dans les immeubles).

Ce désir de changement est plus souvent le fait des jeunes ménages : les occupants des maisons souhaitent faire des travaux pour améliorer les commodités du logement (88% d'entre eux), alors que les locataires des collectifs attendent surtout de déménager pour disposer d'un logement plus grand (55% d'entre eux).

Les projets concernant le logement

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Type de logement	part des habitants de la Cité ayant des projets concernant le logement	part des habitants qui souhaitent déménager	part des habitants qui veulent réaliser des travaux dans le logement
ménages des maisons	20 %	3 %	17 %
ménages des collectifs	22 %	13 %	9 %

guide de lecture : 19,8% des occupants des maisons ont des projets en matière de logement ; ces 19,8% correspondent à 3% qui souhaitent déménager et 17% qui souhaitent faire des travaux dans leur logement actuel.

L'enquête de 1989 indiquait que 7% des locataires des maisons et 28% de ceux des collectifs envisageaient de déménager "dans les années à venir". Il ne faut pas en déduire nécessairement que les habitants de la Cité sont, aujourd'hui, moins tentés par la mobilité résidentielle : notre enquête mesure plutôt la part de ceux qui sont actuellement en attente de pouvoir changer de logement.

L'image de la Cité est positive : 15% seulement lui préféreraient un autre quartier de Gennevilliers

Non seulement l'image du quartier paraît globalement positive mais cette appréciation est plutôt stable : la majorité des habitants estime que le quartier s'est amélioré ou est resté inchangé depuis qu'ils y résident (54% le pensent actuellement, 52% le pensaient en 1989).

Seuls 15% des habitants de la Cité aimeraient résider dans un autre quartier de Gennevilliers (10% d'occupants des maisons, 22% de ceux des collectifs).

Les résidents n'ont pas la même vision du quartier selon qu'ils habitent les maisons ou les immeubles.

Les premiers le voit comme un quartier pavillonnaire et non comme une "cité HLM" : beaucoup disent que c'est le plus beau quartier de Gennevilliers (40% d'entre eux), et qu'il offre un cadre de vie original (14%).

Les habitants des immeubles ont plus fortement conscience d'habiter des logements sociaux (38% d'entre eux), mais ils ne sont pas pour autant insensibles au charme particulier de la Cité. S'ils sont moins enclins à parler de dégradation du cadre de vie de la Cité, c'est qu'ils se perçoivent comme étant moins privilégiés, leurs conditions de logement étant moins enviables que dans les maisons.

La qualité du cadre de vie de la Cité-jardins

Type de logement	Opinion sur le cadre de vie de la Cité en 1996 (enquête CRÉDOC)				Opinion sur le cadre de vie de la Cité en 1989 (enquête ORGECO)			
	amélioré	inchangé	dégradé	ne sait pas	amélioré	inchangé	dégradé	ne sait pas
ménages des maisons	22,1	20,9	51,2	5,8	22,5	36,4	33,5	7,5
ménages des collectifs	32,5	30,0	30,0	7,5	17,8	28,5	34,6	19,2

L'image de la Cité-jardins

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Type de logement	"Comment voyez-vous la Cité-jardins ?" *				
	comme un quartier d'habitat social	comme un quartier pavillonnaire	comme un cadre de vie original	comme le quartier le plus beau de Gennevilliers	autrement
ménages des maisons	4,6	72,1	14,0	39,5	3,5
ménages des collectifs	37,5	22,5	15,0	22,5	12,5

* la somme des réponses fait plus de 100%, en raison de réponses multiples

Ceux qui le voient "autrement" mettent surtout en avant : la tranquillité (actuelle ou à rétablir), le style et le charme (à préserver dans sa forme actuelle), mais aussi l'attractivité (c'est un quartier qui serait aujourd'hui très demandé ce qui, aux dires de certains, bénéficierait à des personnes qui ne sont pas de Gennevilliers).

L'équipement du quartier : une satisfaction mitigée qui n'a pas vraiment évolué depuis 1989

En 1989, la satisfaction concernant les équipements du quartier était importante, puisque seuls 29% des habitants estimaient qu'il n'y en avait pas assez. Néanmoins sur certains aspects, l'insatisfaction l'emporte sur la satisfaction : cela est vrai surtout pour les espaces de jeux destinés aux enfants, et pour les possibilités de stationnement. D'une manière générale, les appréciations sur ces questions sont fortement influencées par l'âge.

Rappelons que la Cité comporte 1 crèche, 1 école maternelle avec centre de loisirs, 1 salle de cinéma, 2 locaux pour les associations, 1 square, et 10 commerces. On pourrait citer, par ailleurs, la proximité du supermarché Carrefour que les habitants paraissent fréquenter beaucoup.

A l'égard du commerce, les résidents de la partie collective n'ont pas la même vision que ceux de la partie pavillonnaire : comme en 1989 (les points de vue sur cette question n'ont pas évolué entre les deux enquêtes), les premiers se satisfont des petits commerces du quartier alors que les seconds les trouvent insuffisants. Ce sont les ménages d'actifs qui sont les plus insatisfaits.

La revendication concernant les enfants est un peu plus souvent le fait des locataires des immeubles (53% d'insatisfaits contre 43% dans les maisons), alors que la question du stationnement préoccupe surtout les occupants des maisons (47% d'insatisfaits contre 30% dans les immeubles). Ce dernier point s'explique par le fait que dans les collectifs la moitié des ménages n'ont pas de voiture.

La qualité du cadre de vie de la Cité-jardins

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

"Etes-vous satisfait de ce qu'offre votre quartier concernant :"	les commerces		les espaces pour enfants		les places de stationnement		les loisirs	
	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait
ménages des maisons	29,1	59,3	26,7	43,0	29,1	46,5	39,5	25,6
ménages des collectifs	55,0	37,5	22,5	52,5	40,0	30,0	30,0	47,5

guide de lecture : 29,1% des occupants des maisons sont satisfaits des commerces, 59,3% sont plutôt insatisfaits, les autres ne se prononcent pas.

Les jeunes ménages qui sont avant tout préoccupés des commodités concernant les enfants, insistent sur le manque de loisirs et d'espaces de jeux pour les jeunes, et sur les questions de circulation. Par ailleurs, les actifs, qui sont plus équipés en véhicules, sont les plus sensibles aux problèmes de stationnement.

Préserver l'originalité de la Cité-jardins : une préoccupation surtout ressentie par les occupants des maisons.

A la question de savoir s'il y a lieu de craindre une altération du cadre de vie offert par la Cité, les avis sont visiblement partagés : 52% le craignent, 32% ne sont pas de cet avis, 16% ne savent pas. Les plus âgés, qui n'ont guère vu de transformations du quartier, sont les plus confiants. Ce sont les ménages d'actifs qui se révèlent les plus enclins à s'inquiéter (68% d'entre eux).

Deux registres de préoccupations alimentent les inquiétudes : le voisinage et les problèmes d'insécurité (délinquance, drogue, ...), la dégradation du quartier et de son environnement (nuisances, densité de population, manque d'espaces verts).

Les inquiétudes concernant l'altération du cadre de vie de la Cité-jardins

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

	"Craignez-vous que, dans les années à venir, des changements transforment ce cadre de vie ?"			pour des raisons de voisinage ou des problèmes d'insécurité	pour des raisons de dégradation du quartier ou de nuisances	pour des raisons autres
	oui	non	nsp	% qui citent ces raisons	% qui citent ces raisons	% qui citent ces raisons
ménages des maisons	61,6	26,8	11,6	30,2	31,4	11,6
ménages des collectifs	42,5	37,5	20,0	25,0	17,5	5,0

Intervenir ou non pour préserver l'ensemble architectural

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

	"Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'intervenir pour préserver l'originalité de la Cité-jardins ?"				
	oui		non		ne sait pas
	"parce que chacun veut transformer sa maison à sa manière"	"parce que ce quartier doit être conservé tel qu'il était à l'origine"	"parce qu'il est très bien comme il est actuellement"	"parce que ça risque d'introduire trop de contraintes"	
ménages des maisons	29,1	39,5	16,3	7,0	8,1
ménages des collectifs	7,5	40,0	12,5	7,5	32,5

Symptomatique d'une plus grande préoccupation concernant l'avenir de la Cité-jardins, la nécessité de se préoccuper de sa protection est surtout ressentie par les locataires et propriétaires des maisons. Pour ceux-ci, cette exigence s'impose tant pour sauvegarder une unité d'ensemble que pour conserver le style d'origine.

Les locataires des immeubles sont plus indifférents à cette perspective de conservation et, en particulier, moins sensibles à la dimension de l'unité architecturale.

Les habitants de la Cité paraissent majoritairement acquis à l'utilité de conserver l'unité architecturale.

Toutefois, à la question demandant de citer les aspects importants à conserver pour que la Cité-jardins garde son caractère, les habitants ont d'abord repris ce qui était suggéré comme exemple dans la formulation de la question : "le style des maisons et des immeubles" recueillent la moitié des citations (54% citent cet aspect).

Viennent ensuite dans l'ordre : les jardins et plantations (34%), l'entretien urbain (propreté, sécurité, offre de services, de commerces) (20%), les places (18%), les venelles (12%), l'unité de l'ensemble (façades, haies, clôtures, décoration, ...) (9%).

Cette sensibilité à la conservation du patrimoine est, paradoxalement, peu ressentie par les personnes âgées : la moitié d'entre elles n'ont pas répondu à la question des aspects qu'il serait important de conserver.

Le même constat peut être fait concernant les aménagements que les habitants estiment souhaitables d'introduire pour améliorer les aménités du quartier : seuls les jeunes ménages répondent massivement à cette question, 60% des plus de 65 ans l'ayant ignorée.

Les attentes concernant des aménagements qui amélioreraient le quartier sont surtout le fait des résidents les plus jeunes.

Les améliorations qui sont suggérées par les habitants concernent, dans l'ordre :

- les facilités de stationnement pour les véhicules et la réglementation du trafic,
- la rénovation des maisons et des immeubles,
- l'aménagement d'espaces de jeux, et des places publiques, la création d'activités de loisirs,
- la propreté des voies, des friches, et l'augmentation des plantations,
- la sécurité du quartier, par une surveillance policière des squares, un meilleur éclairage, le recours au gardiennage.
- l'ouverture de nouveaux commerces.

Les résidents des maisons ont une demande plus forte concernant le stationnement des voitures et la propreté du quartier. Ceux des immeubles attendent plutôt la rénovation de l'habitat et l'accroissement des plantations. Ils souhaitent en particulier que les cours des collectifs soient plus propres, fleuries, et disposent de bancs. Les avis sont par contre partagés quant à leur

usage par les enfants : certains voudraient qu'on y installe des jeux, d'autres sont pour leur fermeture, ou l'interdiction des jeux de ballon.

Les aménagements souhaitables

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

"Y a-t-il des aménagements que vous souhaiteriez voir réaliser dans ce quartier ?" *							
selon l'âge du chef de ménage	rénovation de l'habitat	stationnement, circulation	jeux, loisirs, places	propreté, plantations	sécurité	commerces	rien
moins de 46 ans	21,9	46,8	37,5	25,0	15,6	9,4	12,5
de 46 à 65 ans	11,6	30,2	16,2	20,9	7,0	9,3	32,5
plus de 65 ans	2,3	16,3	13,9	11,6	2,3	-	60,5

* la somme des réponses fait plus de 100%, en raison de réponses multiples

Du point de vue patrimonial, les habitants de la Cité-jardins s'intéressent à son histoire plus qu'à son originalité architecturale.

A la lumière de ce qui précède, on peut penser que le quartier est bien vécu par la majorité des habitants : il n'est pas l'enjeu de récriminations ou d'attentes très fortes, il ne suscite pas non plus de mouvement "de défense" du cadre de vie. On comprend, dès lors, que la demande d'information concernant la Cité ne soit pas très affirmée : la moitié des occupants des maisons (50%), un tiers seulement des locataires des collectifs (30%), aimeraient obtenir des informations sur des points précis.

C'est l'histoire de la Cité qui suscitent le plus de demandes (33% des habitants), suivi des jardins (15%) et des aspects architecturaux (14%). Quant aux moyens pour dispenser une telle information, les habitants pensent d'abord au journal municipal (58% d'entre eux).

Seule une minorité retient l'idée de débats organisés dans le quartier (27%) ou encore d'une exposition (25%). Les suggestions alternatives sont rares (flash d'informations diffusé par l'Office HLM, boîte à idées).

Les personnes âgées ont une préférence marquée pour le journal municipal et retiennent peu l'idée de l'exposition. Quant aux débats publics, ils sont d'autant plus cités que les personnes sont plus jeunes.

Deuxième partie

L'image de la Cité-jardins "être chez soi entre ville et campagne"

La Cité-jardins est appréciée pour son cadre "original", pour son environnement de verdure, pour son "charme" et sa tranquillité, et cela en dépit d'incompréhensions entre générations, de conflits "ordinaires" de voisinage, générateurs là, comme ailleurs, d'impressions d'insécurité et de regrets du passé. L'ancienneté de résidence de beaucoup de ses habitants jointe à la transmission du logement entre générations, le fait de bénéficier d'un cadre privilégié à proximité de Paris, nourrissent un sentiment d'identité et conduisent à louer la "qualité de la vie" dans la Cité. Les discours se font volontiers lyriques pour évoquer ce coin de "campagne à la ville", mais se complaisent aussi dans la nostalgie d'un âge d'or "perdu" réduit, en réalité, aux valeurs de la tranquillité et de la convivialité.

Les réponses à la question ouverte "Décrivez ce que vous aimez particulièrement dans la Cité-jardins" mettent bien en évidence les composantes de l'image de ce quartier ¹¹, que l'on peut synthétiser selon le schéma suivant.

<i>vision positive</i>			
L'habitat original	Le charme du lieu	L'ancienneté	La commodité
peu dense	verdure	racines, souvenirs	centre-ville
style des maisons	village, tranquille	se sentir chez soi	proximité Paris
unité d'ensemble	qualité de vie	gens respectueux	
<i>vision négative</i>			
L'entretien insuffisant	Les nuisances	Le voisinage	Le regret du passé
propreté, entretien	insécurité	étrangers, cas sociaux	Maison pour tous
réfection dans le style	circulation	les enfants	les fêtes
aménagements (terrains, venelles)	usine, artisan	attributions (des logements)	petit commerce

¹¹ La majorité des répondants à l'enquête se sont exprimés par le biais de la question ouverte (61%). Mais là encore, l'âge introduit un net clivage : les trois-quarts des moins de 45 ans l'ont fait (75%), contre la moitié des plus de 65 ans (51%). Alors que l'on aurait pu penser que les personnes âgées se sentiraient les plus à même de parler des évolutions du quartier, ce sont les ménages d'actifs qui, en fin de compte, se sont le plus exprimés.

A. Les dimensions positives du discours sur la Cité-jardins

1. La Cité-jardins, c'est d'abord l'image d'un ensemble marqué par la verdure.

Si la Cité est vue comme un espace de verdure, c'est qu'elle tranche avec l'urbanisme des grands ensembles de Gennevilliers. Cette impression d'un quartier "au vert" tient avant tout aux petits jardins individuels.

*"Un lieu verdoyant",
 "Un cadre en harmonie avec la nature",
 "Une allure accueillante et généreuse",
 "Un bol d'air, lorsque l'on se rend compte que la majorité des habitants de Gennevilliers vivent dans des cages à lapins",
 "Beaucoup de plantations, d'arbres...",
 "Les arbres qui restent de l'ancien parc rue des Chevrins".*

Du modèle architectural originel, les habitants retiennent d'abord le "luxe" du jardin.

*"La coquetterie de certains jardins",
 "De profiter de la verdure des jardins",
 "Je me plais dans ma maison considérant l'avantage d'avoir un jardin",
 "Un bout de jardin, même petit, c'est le rêve pour chaque famille",
 "Le plaisir de pouvoir se détendre dans son jardin",
 "Le jardin que nous entretenons avec amour".*

La Cité-jardins est aussi définie par son style d'habitat. La Cité est un cadre qui s'impose notamment par son architecture qui la distingue des quartiers environnants. Par son unité et sa faible densité d'abord : fait de constructions de petite taille, c'est un cadre aéré.

*"Un quartier original qui n'est pas fait de tours et d'immeubles immenses, qui allie pavillons et petits immeubles",
 "Cette Cité traduit bien son nom, c'est à dire une cité pavillonnaire avec des immeubles mais de petite taille",
 "Les immeubles ne sont pas collés les uns aux autres",
 "Les maisons et habitants moins concentrés que dans d'autres quartiers",
 "Immeubles pas trop hauts, peu de locataires, ce qui permet les connaissances".*

Par son pittoresque également, les maisons, les venelles.

*"Ses maisons en général agréables à regarder",
 "Les immeubles et pavillons sont identiques",
 "J'aime le style original de ses maisons"
 "Il faut absolument lui conserver son style"
 "Les petites maisons, les petits jardins"
 "Originalité de ses venelles"
 "Les venelles derrière les maisons"*

Ce pittoresque conduit aux réminiscences bucoliques. On parle de la Cité comme d'un village, c'est **la campagne en ville**. Comme si était resté bien vivace la philosophie qui a présidé à l'utopie fondatrice. "Si la vie de citadin ou la vie de campagnard sont imparfaites et incomplètes en elles-mêmes, la vie intégrale -l'existence idéale- ne serait-elle pas la "Ville-Campagne", c'est-à-dire la Cité-jardin ?" écrivait E.Howard au début du siècle ¹².

*"Un coin de verdure dans la ville",
 "Ce lieu de verdure au coeur de la ville",
 "Etre chez soi entre ville et campagne",
 "On se croit à la campagne alors que dans le reste de la ville ne pousse que du béton",
 "La conception de l'ensemble en paysage villageois en milieu urbain",
 "Le vrai type d'un village d'autrefois",
 "La vie équivalente à celle d'un village",
 "Je n'ai pas l'impression de vivre dans une grande ville".*

2. C'est un lieu privilégié, où la qualité de la vie est appréciable.

C'est un lieu à part, esthétiquement **hors du commun**, facteur d'harmonie, pour beaucoup c'est le plus beau quartier de la ville.

*"C'est l'un des plus beaux quartiers de Gennevilliers",
 "La Cité-jardins est un endroit privilégié de Gennevilliers",
 "Il est regrettable que depuis 60 ans la ville n'ait pas pensé à continuer ce genre de constructions très réussies et que souhaite chaque Gennevillois",
 "Il est regrettable que ce type d'habitat ne soit pas plus développé à Gennevilliers, cela réduirait peut-être un certain nombre de problèmes (agressivité, entassement, déprime)",
 "La Cité-jardins est un cadre de vie différent. Ni bourgeois, ni ghetto, ses maisons donnent au lieu une gaieté appréciée par les étrangers au quartier".*

En fin de compte, il donne à ses habitants la conscience de disposer d'une qualité de vie qui fait d'eux des **privilegiés** .

*"Un quartier où il est bon de vivre",
 "Le plaisir que nous avons à y vivre et qui ravit les gens qui y viennent pour la première fois",
 "En bref, on y est bien et même très bien. Il est dommage qu'il y ait peu d'îlots de ce style",
 "Nous faisons beaucoup d'envieux et c'est normal, nous avons des conditions de vie plus humaines, même si matériellement elles sont les mêmes que sur le reste de la ville. Quand on est bien chez soi, c'est agréable, c'est mieux que d'avoir à fuir son logement le plus possible pour avoir du repos.",
 "La vie est vraiment différente et plus agréable",
 "J'ai toujours aimé cet environnement avec ces pavillons qui apportait la joie de vivre",
 "Tout le monde devrait avoir ce minimum de qualité de vie indispensable",
 "Je m'y plais beaucoup",
 "Nous sommes bien dans notre Cité".*

¹² cité par Baty-Tornikian et Bédarrida (1984), p.97

3. Pour les habitants d'aujourd'hui, c'est un cadre de vie paré des avantages de l'idéal pavillonnaire.

La situation géographique de la Cité-jardins, tant par sa position centrale dans le tissu urbain de Gennevilliers que par sa proximité de Paris, offre un cadre résidentiel permettant de profiter des avantages de la capitale ...

"La situation en centre-ville"

"Être près du centre-ville (commerces, Mairie, PTT...)"

"Cité proche des points importants de la ville (mairie, grandes surfaces, centres médicaux, commissariat...)"

"Il y a le ciné juste à côté et le Carrefour à deux pas"

"La proximité de Paris, un bon réseau de transports"

"Ce lieu rappelle la province en étant aux portes de Paris"

"Un cadre exceptionnel en région parisienne"

... tout en bénéficiant de la tranquillité et de la non-promiscuité, caractéristiques d'un cadre de vie qui épouse l'idéal pavillonnaire contemporain.

"Pour apprécier le calme après la tempête des jours de travail"

"Le calme relatif des rues pas trop fréquentées, on entend encore les oiseaux chanter"

"La tranquillité, pas trop de bruits"

"Un lieu de repos"

"Plus de calme dû aux venelles"

"Nous n'avons pas les problèmes de bruit comme en HLM"

"Je n'ai pas l'impression de vivre dans une grande ville, c'est très calme"

"Le fait d'être indépendants"

"Quel soulagement pour nos personnes âgées de garder notre intimité"

"L'agrément de la Cité-jardins est principalement dû au cadre de vie et à l'espace qui laisse une liberté de vie à chacun"

4. Mais c'est aussi un lieu de mémoire qui nourrit la convivialité et le désir d'en préserver l'identité.

La mémoire se fonde essentiellement sur l'ancienneté de résidence de bon nombre des habitants de la Cité. Nombreux sont les liens avec le passé qui attachent la population à ce lieu, souvenirs personnels plutôt qu'évènements marquants. Les maisons se sont transmises des parents aux enfants et, avec elles, le souvenir des débuts de la Cité. Ce sont les moments vécus, ceux de l'enfance notamment, qui nourrissent l'attachement au quartier.

"C'est toute ma jeunesse, des jours heureux"

"Mes souvenirs de jeunesse"

"Ses souvenirs, des gens que l'on y a connus"

"Je l'aime car j'y suis né"

"Ce sont mes racines car j'y suis depuis ma naissance"

"Je suis né dans la Cité et j'aurais beaucoup de mal à me faire aux grandes cités"

"J'y suis né et je pense que j'y mourrai"

"Le fait que mes grands-parents vivaient ici, puis mes parents, et moi..."

“C’est mon quartier depuis 1935 (...), c’est mon “clocher”, ma seule attache et j’y suis bien”

“La Cité-jardins fait partie de ma vie puisque j’y suis depuis 34 ans”

“Mes petits enfants se sont mariés là”

“Mes enfants sont nés, sont allés à l’école et se sont mariés dans cette Cité”

“Je me suis marié avec une jeune fille dont les parents étaient déjà dedans depuis 1925”

“Elève de l’école Pasteur, plusieurs de mes camarades sont là”

“Se sentir chez soi”

La grande histoire n'est pas présente, les évènements marquants de l'histoire contemporaine (1936, 1944-45, ...) n'affleurent pas dans la vie de la Cité.

“Remonter à Richelieu dans l'historique”.

Un certain **sentiment identitaire** a semble t-il perduré, qui se manifeste par le discours sur la qualité des **rappports de voisinage** : convivialité, entraide, mais aussi sens de la responsabilité.

“La convivialité des habitants”

“Entourés de très bons voisins”

“Moins d’indifférence et de méchanceté entre voisins”

“La tranquillité et dans une large mesure la sécurité du fait que les gens se connaissent et s’entraident”

“On ne peut pas dire que ce soit mal fréquenté”

“Il n’y a pas de problèmes qui se posent comme dans les autres quartiers : de drogue, de délinquance etc.”

“Les gens sont moins agressifs et plus respectueux du silence de chacun”

“Chacun est plus responsable, plus concerné”

La responsabilité, c'est en particulier accéder à l'idée qu'il faut **protéger** ce lieu considéré comme unique par ses habitants. Pour les habitants, le préserver, c'est manifestement en assurer la perennité, le conserver en l'état, ne rien perturber. L'unité architecturale est une image héritée, patinée par le temps, qui n'est pas directement synonyme de la pure **uniformité des constructions**. En matière de conservation un effort pédagogique est nécessaire pour ajuster la recherche de "la claire lisibilité des structures et des repères" chères aux hommes de l'art ¹³, à la demande sociale qui attend la préservation, plus globale, d'un cadre de vie.

“Les liens créés depuis 1940 sont assez heureux pour que nous souhaitons conserver un voisinage ancien et renouvelé par les nouvelles générations, dans la mesure où celles-ci sont parties prenantes d’un cadre privilégié à protéger”

“Je me sens impliqué dans son évolution et dans sa sauvegarde”

“Que Gennevilliers garde son style d’environnement”

“Moins on modifiera l’ensemble du quartier, mieux cela sera”

“Je ne vois pas ce qui pourrait être changé”

“Il ne faut pas dénaturer ce lieu”

“Que le site soit conservé dans sa totalité et son originalité”

“A conserver si possible”

“Chaque pavillon devrait avoir des règles pour la décoration extérieure : les portillons, les vérandas et les stores”

¹³ voir à ce sujet la conclusion de Christiany et Dubost (1988), op.cit.

B. Les registres négatifs du discours sur la Cité-jardins

Les critiques prennent souvent le pas sur les appréciations positives. Ce sont souvent des récriminations précises, sur l'insuffisance de l'entretien, sur les rénovations souhaitables, sur les incompréhensions entre générations, et les conflits de voisinage. Tout cela formant le lot habituel des griefs que tout résident est porté à formuler à l'encontre de ce qui perturbe ses habitudes dans son environnement quotidien. Peu nombreux sont, finalement, les discours "exutoires" qui, pour exprimer le mal-être, s'engouffrent dans les thématiques de l'insécurité, du racisme, du "péril jeunes".

1. Demandes d'entretien et d'aménagements soulignent une gestion minimaliste de ce patrimoine.

Pour beaucoup, la Cité gagnerait à **être mieux entretenue**. Sont pointées la responsabilité publique (le bailleur, la municipalité) autant que les responsabilités individuelles.

"Me plaisant dans la Cité, j'aimerais la voir mieux entretenue, ce qui serait un vrai plaisir pour nous, locataires, et pour les personnes qui traversent la Cité et s'y promènent."

"L'ensemble de la Cité gagnerait à être mieux entretenue. Les fils de téléphone pendent toujours depuis quinze ans, les ravalements sont bons à refaire, les volets également."

"Manque de responsabilité de la part de celui qui s'occupe des poubelles (...) Plus de femmes de ménage, une c'est pas suffisant pour faire le travail de tout l'immeuble : nettoyage, fenêtres des portes, boîtes à lettres, murs à l'intérieur du hall qui ne sont pas propres. Nous payons des charges pour ça."

"A côté de la pizzeria et des cafés, il a des restes de déjeuner sur les trottoirs, il faut mieux nettoyer."

"J'aimerais que la Cité soit entretenue régulièrement par les locataires ou les propriétaires. Trop de pavillons sont en piteux état ainsi que les jardins."

"Obliger les gens à entretenir leurs jardins"

"Ça fait 71 ans que j'habite la Cité et je vois de plus en plus de dégradations. Il y avait un inspecteur de l'office qui passait périodiquement et qui n'aurait jamais toléré tous ces changements sans demande écrite auprès des HLM."

Des **travaux de réfection**, des **travaux d'amélioration** de l'habitat et des espaces publics sont attendus : traiter les espaces à l'abandon, restaurer les façades, imposer des règles pour préserver l'unité de l'ensemble. A ce niveau transparaît le conflit entre l'imposition de contraintes et le maintien d'une liberté de choix.

"Aménagement des deux terrains qui sont des dépotoirs ; un parc plus attrayant pour les enfants et le voisinage"

"Sur le terrain libre, reconstruire d'autres pavillons du même type, avec jardin"

"Les venelles devraient être supprimées et le terrain partagé entre les locataires ce qui éviterait ce lieu de saleté, de trafic de drogues etc."

"Attention, à chaque intervention de la municipalité, c'est du bétonnage et une détérioration"

“Il faut faire des travaux : 1-les fenêtres à changer ; 2-les volets ; 3- les portillons les petits) ; 4- les portails (les grands, à deux hauteurs)”

“Des réfections : ravalement, volets, les fils téléphoniques qui pendent le long des façades”
“Il faut remettre un peu de discipline quant à la hauteur des portes, la couleur et la hauteur des clôtures”

“Les voeux que je pourrais formuler seraient les façades, les volets, les fenêtres, les vitrages. ... et le respect de chacun”

“Donner le choix entre plusieurs possibilités dans les aménagements et le choix des végétaux et des clôtures. Obliger l'entretien des volets et ouvertures soit par les propriétaires, soit par les locataires, ainsi que les jardins en jardins d'agrément pour éviter les chenils, les casses à autos et les dépotoirs”

Les rénovations intérieures, le confort des logements ne sont pratiquement pas évoqués.

“La cuisine est inexistante, le frigo dans le séjour de 13 mètres carrés, la loggia crasseuse”

2. Le besoin de sécurité est pragmatique, ce sont surtout les jeunes qui sont mal vécus.

Les enfants gênent par leur agitation, les jeunes inquiètent par leur agressivité. Mais les habitants n'évoquent avec précision que le renforcement de la sécurité des portes et des fenêtres.

“Les enfants ne font rien de bien dans la Cité (...), les carreaux sont tout le temps cassés avec des ballons”

“Il y a un manque de surveillance des enfants”

“Les vols dans les caves de la part d'enfants d'autres quartiers qui viennent déranger tous les locataires. Ils ne respectent personne”

“Les jeunes font du vélo sur les trottoirs, les mobylettes vont plein gaz...”

“J'ai peur pour les plus jeunes des problèmes de drogue (parc du cinéma)”

“Trop d'ennuis avec les jeunes. L'OPHLM a fait fermé par un portail les venelles mais trop de jeunes le franchissent par le dessus ou les côtés. Il faut y apporter plus de fermeture”

“Je regrette ce temps où les jeunes avaient le respect de ce qui était fait, ce qui n'est plus le cas”

“Pour notre sécurité et le calme de la cité, il serait nécessaire d'avoir plus de sécurité car nous sommes trop obligés de baisser les bras par peur de se faire insulter très grossièrement par les jeunes voyous”.

“Empêcher le bruit et les nuisances après 22 heures”

“L'insécurité qui règne aux abords et à l'intérieur de la Cité gâche la qualité de vie”.

“Mettre au premier étage de l'ancienne école maternelle des volets ou des grilles aux fenêtres, par mesure de sécurité”

“Mettre une chaîne de protection sur les portes blindées que l'on vient de nous mettre”

“Mettre des barreaux aux fenêtres dans les cages d'escalier car c'est très facile de monter des fenêtres aux balcons, les personnes qui perdent leurs clefs le font et les mêmes vont chercher leurs ballons très facilement”

“Pour les portes blindées, avoir la permission de mettre des chaînes de sécurité : étant âgée, je ne peux plus entrebâiller ma porte”

“Changer les portes du hall : installer une entrée avec badge parce que le code, ce n'est pas raisonnable”

“La dégradation des volets en bois des pavillons est un manque de sécurité”

3. Néanmoins, la conscience d'être d'un quartier privilégié portent certains à souhaiter en bannir les profils "indésirables".

La tension entre occupants des maisons et locataires des immeubles transparait dans ces discours.

"Ne pas vivre en appartement"

"Uniquement des pavillons"

"Empêcher les gens de mettre des saloperies sur leurs balcons"

"Donner les pavillons aux personnes qui respectent l'entretien des habitats avec jardins"

"Il ne faut pas mettre des familles de cas sociaux mais loger en priorité des familles qui sauront prendre soin de ce cadre d'habitat privilégié"

"Trop d'étrangers"

"Je deviens raciste, car trop, c'est trop. Les dégradations, les insultes et les menaces faites par les enfants en bas âge, soutenus par leurs parents"

"Certaines personnes cultivent de la drogue chez eux"

"Certaines personnes touchent de l'argent de plusieurs centres de secours et travaillent au noir et se font plus d'un million par mois"

"Nous ne disposons que du SMIC, on n'a droit à rien, juste à crever dans la rue"

"L'attribution des pavillons se fait par connaissances et l'ordre des demandes n'existe plus, ce qui me semble anormal"

"Une imposition locale galopante nous amènera à quitter la ville".

Les occasions de **conflits d'usages** sont souvent la source de ces attitudes de rejet.

"Donner des amendes aux personnes qui ont des chiens et qui font sur les trottoirs, aux gens qui jettent des sacs à ordures et des bouteilles dans les cours"

"Personne ne comprend pourquoi on a donné l'autorisation à une entreprise polluante de s'installer rue Richelieu, en zone protégée, en face de la crèche départementale"

"Aucun respect pour le voisinage, chacun fait ce qui lui plaît"

"Les voitures roulent trop vite".

4. Dans les discours de nostalgie sur le passé, se lit aussi bien le refus d'un espace pavillonnaire "dortoir" que l'aspiration à un idéal d'harmonie et de tranquillité.

C'est d'abord la **disparition de repères** comme la Maison pour tous ou le kiosque à journaux, qui font date et signent les changements d'époque. C'est aussi le recul du petit commerce au bénéfice de quelques grandes surfaces, qui font craindre de voir Gennevilliers transformée en "ville-dortoir".

"Il manque le charmant kiosque à journaux sympathique et pratique, et du point de vue des commerces, une charcuterie"

"La Maison pour Tous transformée en salle Jean Vigo"

"Je regrette les fêtes qui se passaient dans le square ou la Maison pour Tous"

"On crève le dimanche, tout est fermé".

"La diminution des petits commerces"

"Gennevilliers, ville dortoir : diminution des petits commerces, trois grandes surfaces"

*“Si on pouvait nous faire une petite boulangerie”
“Plus de commerçants individuels”.*

Très explicite est le désir de ramener la Cité à l'état d'harmonie que cultive le souvenir. On relève nombre de **regrets d'une époque passée**, qui esquissent ce qui serait un âge d'or de la Cité. Calme et tranquillité, synonymes de sécurité, sont les maîtres mots des "anciens", qui feraient volontiers de ce cadre, qui a maintenant vocation à être préservé, un lieu de retraite.

“Ce fut hélas les années passant, le changement de société, la circulation effrénée dans nos rues, qui sont venus troubler le paysage de ce quartier de Gennevilliers dont il ne reste hélas plus que quelques personnes ayant eu la chance de connaître de si beaux moments.”

“Cité qui était calme et les gens étaient aimables, ce qui s'est un peu perdu.”

“Pour que la Cité redevienne un lieu de repos.”

“Je voudrais retrouver cette tranquillité car nous vivions sans la peur de toutes ces agressions.”

“Dans le temps, il y avait du respect, hélas, cela n'existe plus aujourd'hui dans notre Cité-jardins.”

“La ville n'a pas su conserver son patrimoine.”

“Nous voudrions que la Cité redevienne comme avant”.

Troisième partie

Les jardins

Dans le protocole de l'enquête, une partie spécifique à la description des jardins était jointe au questionnaire adressé aux habitants des maisons. Elle a été remplie dans plus de 90% des cas. Cette partie comprenait, en particulier, une question demandant de dessiner un plan schématique du jardin : les deux-tiers des personnes ont réalisé ce dessin (51 plans ont ainsi été collectés).

Le jardin est pour tous un plaisir mais pas pour les mêmes raisons : les plus jeunes apprécient la vie dehors, les plus âgés d'être fleuris .

Rares sont les personnes qui admettent que le jardin est une charge (5%). Mais la nuance entre un "grand plaisir" et "plutôt un plaisir" montre que les plus âgés relativisent l'intérêt de l'activité d'entretien, parce que l'usage qu'ils en font s'est restreint.

Pouvoir vivre dehors, et en particulier y prendre ses repas, jardiner mais aussi y pratiquer des activités diverses, tels sont les modes d'utilisation du jardin les plus caractéristiques des jeunes ménages. Les ménages plus âgés y trouvent plutôt un espace de repos et la source d'une environnement fleuri. La dimension relationnelle, avec les voisins directs, est également évoquée.

Le plaisir de s'occuper du jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

S'occuper d'un jardin est-il :	moins de 46 ans *	de 46 à 65 ans *	plus de 65 ans *	total
• un grand plaisir	63	62	39	53,8
• plutôt un plaisir	32	34	51	41,2
• en partie une charge	5	4	10	5,0
total	100 %	100 %	100 %	100 %

*compte tenu de la faiblesse des effectifs pour chaque classe d'âge, les pourcentages sont arrondis à l'unité

L'attrait du jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Les usages du jardin jugés les plus importants :	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
vivre dehors				
• détente, repos	42	<u>65</u>	26	45,7
• vie dehors, contact avec la verdure	<u>42</u>	11	26	24,7
• repas en extérieur	<u>37</u>	23	6	18,5
• loisirs, jeux	26	23	3	16,0
soigner des plantations				
• agréments des fleurs	21	<u>50</u>	<u>42</u>	38,3
• jardinage	<u>42</u>	19	16	25,9
espace utilitaire				
• voiture	11	11	-	6,2
• linge, bricolage, autre	<u>21</u>	8	10	11,1
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

La majorité des personnes y consacre régulièrement du temps: 25% tous les jours, 25% toutes les semaines ou toutes les deux semaines ; pour les autres, la fréquence est plus espacée ou saisonnière. Conformément à la diversité des usages qu'ils en font, ce sont les ménages les plus jeunes qui passent le plus de temps à l'entretenir.

Le printemps est manifestement la saison "idéale" : c'est le moment où l'on s'en occupe le plus et pendant laquelle on trouve que le jardin est le plus beau.

La saison idéale du jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

La saison pendant laquelle le jardin est le plus beau :	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
• printemps	79	<u>92</u>	84	86,4
• été	42	46	<u>55</u>	51,8
• automne	<u>26</u>	23	13	23,4
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

Les deux-tiers des jardins ont été en partie transformés par les habitants actuels, dans la plupart des cas par de nouvelles plantations. Les aménagements en dur sont peu nombreux.

L'aménagement du jardin se fait progressivement, ce qui explique que les plus de 45 ans en aient fait plus souvent que les jeunes ménages (85% contre 60% pour les moins de 45 ans).

Les petits jardins de la Cité sont des espaces dont on aménage principalement les plantations d'ornement : arbres et arbustes d'une part, gazon et fleurs d'autre part. Les jeunes ménages, comme les plus âgés, auraient tendance à privilégier les plantes pérennes qui donnent moins de travail. C'est dans la tranche d'âge intermédiaire (45 à 65 ans) que se manifesterait le plus d'intérêt pour les fleurs, voire les plantes utilitaires (on compte deux cas de potagers parmi les répondants à cette enquête).

Les aménagements réalisés dans le jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
part des ménages qui ont apporté des transformations importantes au jardin	63%	85	58	69,1
Les types de transformations apportés au jardin * :				
plantations				
• arbres, arbustes	<u>83</u>	64	55	66,1
• pelouse	<u>58</u>	41	26	39,3
• fleurs	50	<u>68</u>	39	51,8
• potager	-	<u>4</u>	-	2,0
aménagement de clôtures	25	23	17	19,6
constructions				
• dallage, terrasse	17	<u>45</u>	17	28,6
• garage, abri, véranda	-	4	<u>17</u>	7,1
• bassin, tonnelle, barbecue	25	18	5	14,3
réfection complète du jardin	<u>33</u>	13	-	12,5
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

* ce tableau ne fait état que des transformations engagées par les occupants actuels des maisons ; la proportion des jardins ayant subis des transformations par rapport à leur état d'origine est de ce fait notablement supérieure (cf. p.11).

La transformation des clôtures (renforcement, nouvelles plantations), tout comme les constructions (garage, véranda notamment) se révèlent peu fréquents (en admettant que cette information n'est pas trop entachée d'omissions). L'aménagement en dur le plus répandu est la construction d'une partie "terrasse", dallée ou bétonnée, pour permettre l'installation d'une table pour les repas. L'analyse des dessins représentant les jardins confirme la rareté des aménagements suivants :

- garage, cabane, abri	dans 20 % des cas
- véranda, extension de la maison	dans 6 % des cas
- cour, partie dallée étendue	dans 35 % des cas
- partie potagère	dans 4 % des cas

Certaines des maisons offrent plus de commodités que d'autres du point de vue des accès, notamment pour entrer sa voiture dans le jardin. Comme l'indiquait un habitant interrogé par Jean-Pierre Pétard (1988) : *"les gens de notre âge , ils ont tous demandé à avoir une maison qui donne sur la rue [côté arrière, sur la rue des Chevrins], pour pouvoir entrer leur voiture dans le jardin"* ¹⁴

Ce sont surtout les jeunes ménages qui forment des projets pour leurs jardins : rénovation des clôtures et des plantations en sont les principaux objets.

Un tiers seulement des ménages a des projets visant à réaliser des aménagements dans le jardin. Ce sont les plus jeunes qui seraient potentiellement les plus entreprenants (la moitié des moins de 45 ans).

On notera que les projets de rénovation des clôtures sont parmi les plus cités, tandis que la construction de garage ou de véranda ne semble pas correspondre à une forte attente ¹⁵.

Des entretiens réalisés dans le quartier laisseraient entendre que les habitants ont plutôt intériorisés l'interdiction frappant certains types d'aménagement, et la nécessité de demander des autorisations.

¹⁴ Jean-Pierre Pétard, "La clôture et le seuil - T.II Images et paroles", Mission de la recherche urbaine (Ministère de l'Équipement et du Logement), p.57

¹⁵ Cinq personnes seulement l'ont évoqué. Cette question étant une question ouverte dans laquelle aucun exemple n'était suggéré, il faut prendre ces résultats comme l'expression de ceux qui ont des projets déjà bien arrêtés (les proportions auraient été plus élevées si l'on avait demandé explicitement "souhaiteriez-vous installer un garage, une véranda, ...")

Les aménagements projetés dans le jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
part des ménages qui projettent de faire des aménagements dans le jardin	53	39	16	33,3
Les types d'aménagements envisagés * :				
plantations	+	+	+	37,0
rénovations (portail, barrière, ...)	+	+	+	37,0
constructions				
• dallage, terrasse	+	+	-	14,8
• garage, abri	-	+	-	11,1
• véranda	+	+	-	7,4
installations diverses (éclairage, arrosage, ...)	+	+	+	40,0
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

* la faiblesse des effectifs pour chaque classe d'âge, ne permet pas de donner des pourcentages fiables :
+ signifie que le type d'aménagement correspondant est cité, - qu'il ne l'est pas.

Élément structurant du cadre de la Cité-jardins, les venelles ne sont plus utilisées régulièrement

Bien qu'elles soient fermées, un quart des habitants trouvent encore une utilité aux venelles : 14% y passent souvent, 10% à certaines périodes seulement.

L'usage le plus souvent mentionné est la commodité pour l'accès au jardin, que ce soit pour accéder sans passer par la maison, faciliter les travaux, ranger les deux roues, ... Elles sont aussi utilisées pour les déplacements à pied dans le quartier, pour les courses, pour aller à l'école, à l'arrêt de bus, ... Cette dimension utilitaire prédominante explique que les ménages d'actifs sont deux fois plus nombreux que les autres à les fréquenter.

Elle sont également, pour les plus âgés, un trajet de promenade, un terrain pour le jeu de boules.

Une fraction de ceux qui les utilisent peu regrettent le fait qu'elles soient fermées, ou bien les trouvent sales et peu sûres.

Le jardin idéal pour la Cité : à fleurs plutôt que paysager, divers plutôt qu'uniforme.

"Des jardins avec beaucoup de fleurs et des arbres pour les oiseaux", "des jardins avec fleurs, gazon et arbustes, et pas trop de dalles", telle est l'image, largement dominante, que les habitants se font du style de jardin le mieux adapté à la Cité (les trois-quarts se rallient à ce schéma). Il faut y lire l'expression de la tradition jardinière la plus familière, à laquelle adhère massivement les plus de 50 ans.

La version plus paysagère du jardin, dans laquelle pelouse et arbustes offrent un décor plus pérenne, a néanmoins la faveur d'un habitant sur trois, notamment dans les tranches d'âge intermédiaires. Deux modèles par contre, ne font pas recette : la transformation de l'espace en cour (dallée, bétonnée) ou, à l'autre extrême, en potager (évoqué une seule fois).

On notera que la vision dominante s'accompagne d'un souhait de diversité plutôt que d'uniformité : "conserver la variété des jardins, à chacun sa coutume", "à la convenance de chacun", "un jardin selon les goûts de chacun", traduisent bien cette aspiration que ne vient contrebalancer aucune demande de réglementation concernant les plantations ou les usages.

Le modèle du jardin

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Quel est le type de jardin qui vous paraît le mieux convenir :	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
• des jardins avec beaucoup de fleurs	47	89	77	74,1
• des jardins avec seulement du gazon et quelques arbustes	32	42	26	33,3
• des jardins en grande partie dallés	5	8	3	4,9
• un jardin "à la convenance de chacun"	13	6	7	8,0
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

Comme le soulignent Christiany et Dubost dans leur analyse comparative de cités-jardins de trois pays européens "deux tendances s'affrontent presque toujours : celles des hommes de l'art (architectes, urbanistes, paysagistes, ...) qui privilégient l'unité d'ensemble (...) et celle des habitants qui cherchent à marquer leur territoire par des différences individuelles et qui produisent de la diversité et de l'hétérogénéité. (...) Le souci d'homogénéité n'est peut-être lié qu'à un moment de l'urbanisme occidental, celui du Mouvement Moderne. Quant au besoin de

se différencier de ses voisins, il ne se manifeste pas partout avec la même intensité. Il est plus marqué dans les usages français que dans les usages anglais." ¹⁶

Haies, clôtures et plantations d'arbres sont les éléments structurants du paysage de la Cité-jardins, ce à quoi doit s'attacher le souci de la conservation.

A la question de savoir ce qu'il est important de préserver pour maintenir l'unité d'ensemble de la Cité-jardins, les habitants montrent une réelle clairvoyance paysagère. Ils privilégient les haies et les clôtures, et secondairement les plantations d'arbres, sur le style et l'uniformité des jardins.

"Une petite note personnalisée de chacun serait originale", "la variété, pas tout le monde pareil".

Ils ont manifestement intériorisé une forme de gestion de l'espace collectif de la Cité que Christiany et Dubost ont décrit en ces termes : "A Gennevilliers, l'Office HLM a adopté une solution intermédiaire entre les deux attitudes possibles [i.e. réglementation stricte des espaces extérieurs ou non], en laissant les habitants faire ce qui leur plait à l'arrière des maisons et en s'efforçant de conserver l'image de la cité et l'homogénéité de sa conception sur le devant et en façade sur la rue. (...) On a pu remarquer toutefois que l'Office n'a pas remis en cause les remaniements très divers des entrées de maison. Bien que tous ces phénomènes de réappropriation du seuil soient bien visibles de la rue, ils ont été conservés lors de la rénovation, et à juste titre nous semble-t-il : l'architecture est assez forte en effet pour intégrer toutes ces variantes sans perdre son identité." ¹⁷

Les aspects les plus structurants, côté jardins

(source : enquête CRÉDOC, 1996)

Concernant le style des jardins, quels sont les aspects importants à conserver	moins de 46 ans	de 46 à 65 ans	plus de 65 ans	total
• les haies	47	65	55	56,8
• les clôtures	42	46	45	43,2
• les plantations d'arbres	37	46	19	32,1
• les portails	5	4	13	7,4
• une relative homogénéité des jardins	-	8	16	10,0
• la diversité avant tout	10	8	-	6,0
total (réponses multiples)	>100 %	>100 %	>100 %	>100 %

¹⁶ Christiany et Dubost (1988), op.cit., p.179

¹⁷ Christiany et Dubost (1988), op.cit., p.185

L'opposition entre l'espace de clôture du devant et le terrain derrière la maison, est fortement intériorisée et structure le paysage de la Cité.

Dans le dessin des jardins, se lit l'opposition entre l'espace ouvert du devant et l'espace fermé de l'arrière, replié sur l'usage privé.

L'opposition entre le devant et l'arrière de la maison est inscrite dans la structure d'origine ¹⁸. Elle renvoie à la conception première de la cité-jardin : celle d'un habitat ouvrier planifié, dans lequel le devant de la maison (le "seuil") reste ouvert aux échanges collectifs, tandis que l'arrière est une parcelle fonctionnelle qui s'intègre au paysage du maraîchage péri-urbain.

A la création, il y avait continuité d'espace entre les jardins potagers des maisons de la Cité, irrigués par le réseau des venelles, et le parcellaire productif des maraîchers, toujours présent le long de la rue des Chevrins. L'avant de la maison avait été conçu à l'anglaise, comme un espace de gazon non clôturé ; espace de transition entre la rue et le seuil de la maison, c'était l'endroit privilégié des causeries entre voisins et des jeux collectifs des enfants.

"Nous, on restait des heures devant la porte d'une copine à parler, à rire ... Tous les enfants étaient du même âge, à peu près, allaient à la même école, et s'amusaient ensemble." (cité par Christiany et Dubost, op.cit., tome 2, p.43).

C'est cette configuration des espaces extérieurs qui, en changeant de vocation (clôture des "devants", passage du potager au jardin d'agrément), a réellement transformé et l'esprit initial de la cité-jardin et son paysage. Notons que de la structure originelle il ne subsiste pas de trace : ni plan d'origine des jardins, ni photos, ni même le souvenir explicite des premiers habitants (faute, vraisemblablement, de les avoir questionné sur cet aspect).

On peut admettre que la Cité s'est transformée d'elle-même (même si l'Office HLM a volontairement clôturé les espaces sur rue pour se décharger de leur entretien), et qu'un retour au plan originel serait, a priori, arbitraire. Une réflexion n'en est pas moins nécessaire sur le sens que prend la structure actuelle : en schématisant, on peut dire que de cité ouvrière, la cité-jardin est devenue cité pavillonnaire, les habitants comme l'Office utilisant couramment le terme "pavillon" pour désigner un type de maison qui, sans en avoir la forme, l'est devenu dans l'esprit.

¹⁸ voir dans Christiany et Dubost (1988), une description détaillée de la structure et de l'évolution des espaces privés extérieurs (op.cit., p.123 à 127)

Seule reste la conception d'ensemble, et l'unité qui se dégage de l'homogénéité des seuils et des façades, pour distinguer, aujourd'hui encore, la Cité-jardins des quartiers pavillonnaires spontanés qui forment la toile de fond de la banlieue. L'unité des seuils est une dimension fondamentale, dont les habitants paraissent imprégnés. Ils admettent volontiers que la clôture, le portail et la haie de troène du devant doivent rester uniformes. Le besoin assez marqué de personnalisation des entrées pourraient vraisemblablement supporter quelques interdictions, par exemple la fermeture des perrons (qui dans quelques cas ont été vitrés).

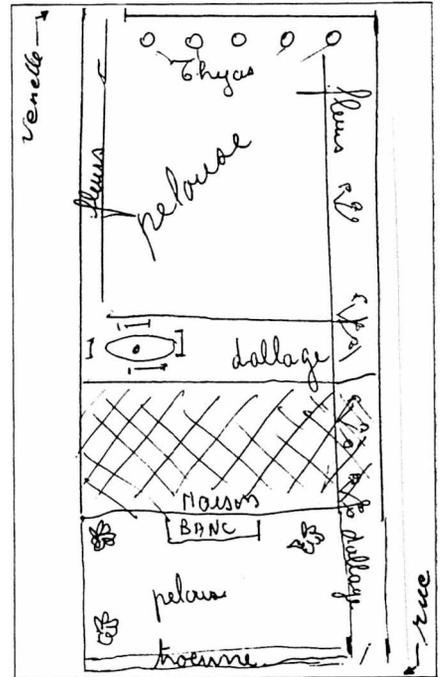
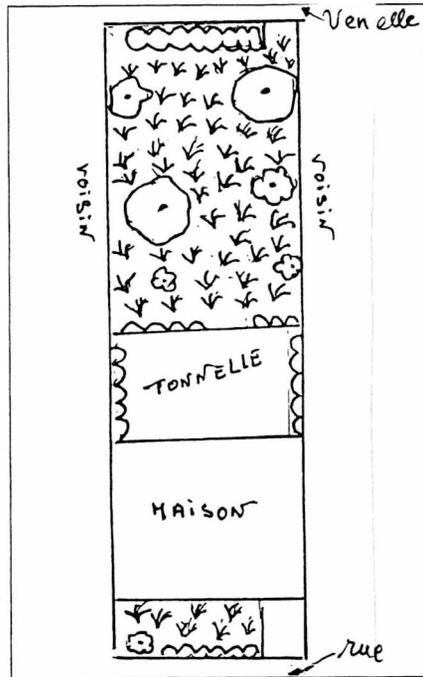
L'espace extérieur de l'arrière fonctionne, par contre, comme partie privée de l'habitation, vis-à-vis de laquelle l'affirmation de la liberté d'action de l'occupant est jugée légitime. Pour un occupant des maisons, il n'est pas incompatible, d'un côté de souhaiter que l'image de la Cité soit dominée par la verdure et, de l'autre, de préférer daller le terrain de l'arrière par souci de fonctionnalité (facilité d'entretien, voiture à garer).

La terrasse est l'exemple le plus visible (sur les dessins des jardins) des nouvelles fonctionnalités : presque tous les occupants ont systématisé le dallage d'une partie de jardin le long de la maison, pour établir une "terrasse" (plus ou moins étendue) offrant un espace confortable, pour le repos et les repas pris dehors.

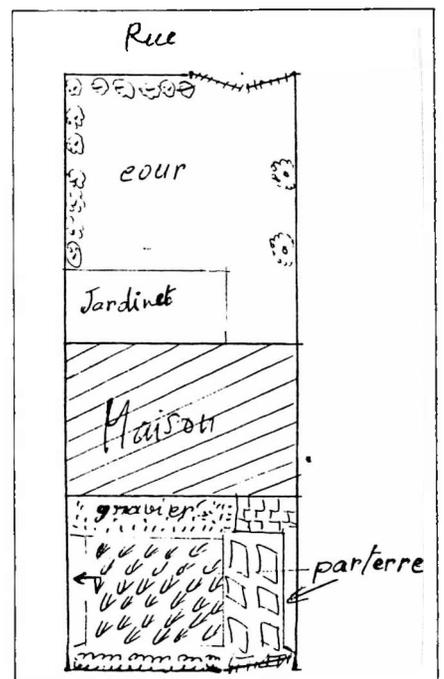
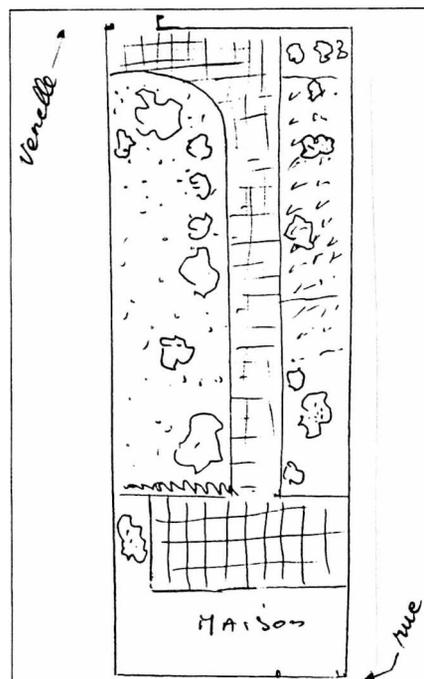
Si le garage de la voiture n'est pas, heureusement, la principale fonction dévolue à ces jardins (ce résultat étant principalement la conséquence d'une impossibilité d'accès), il ne faut pas oublier que la plupart sont aussi devenus des enclos à chien. Nouvel usage lui aussi, il est responsable de la tendance à élever les clôtures en doublant les haies de grillage, voire dans certains cas de panneaux composites. La barrière joue moins contre les voisins, avec qui la transparence de la clôture est le plus souvent maintenue, que vis-à-vis de la voie attenante (venelle ou rue). On mesure bien, à travers la revendication de certains demandant la privatisation des venelles, la tendance à vouloir clore complètement la partie arrière de la maison.

Du corpus de dessins recueillis par l'enquête (51 au total), on peut dégager quelques types significatifs dont des exemples sont présentés ci-dessous. Sous réserve d'une analyse plus approfondie, l'hétérogénéité ne paraît pas très grande dans l'aménagement des jardins. Leur forme et leur taille n'autorisent d'ailleurs pas une grande latitude dans la composition.

Le jardin classique

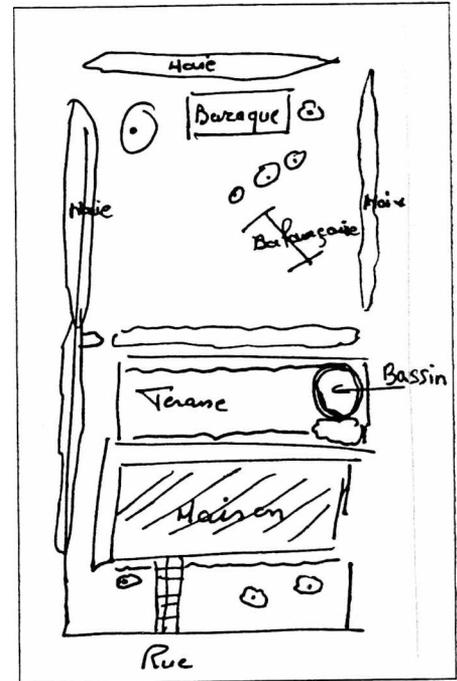
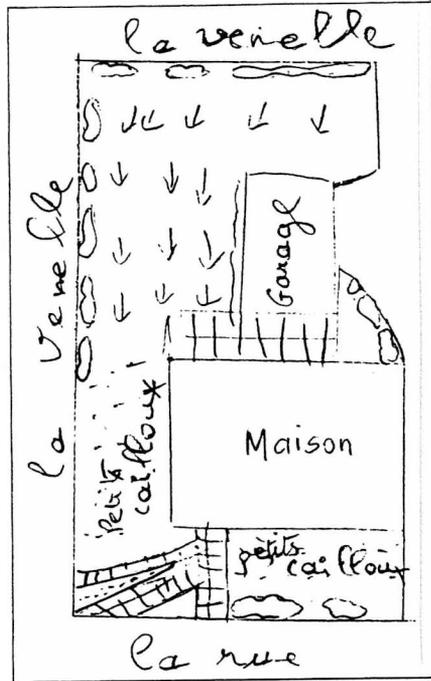


Le jardin dallé

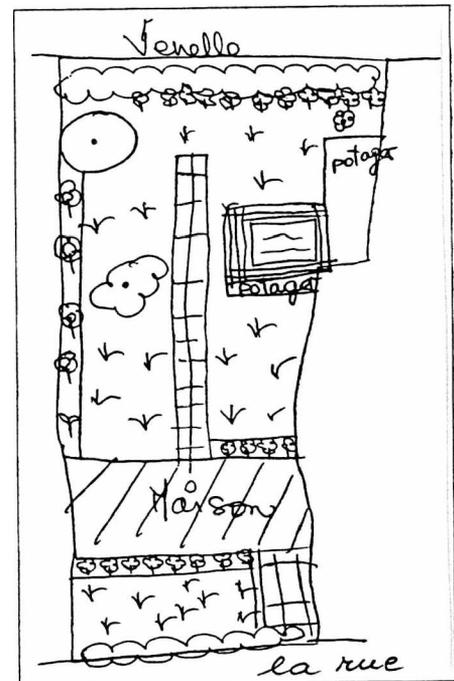
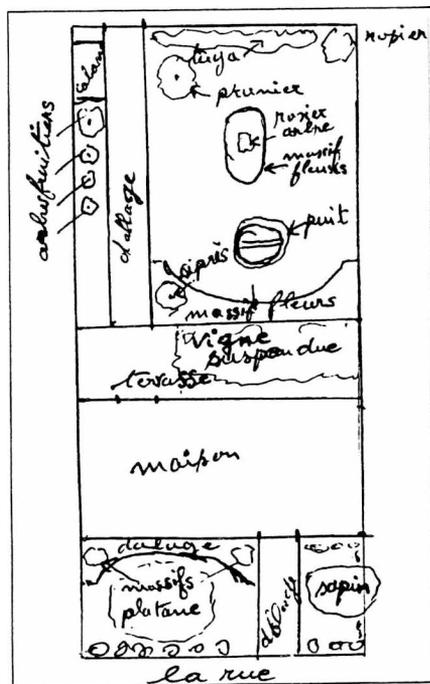


La haie en limite de jardin est la règle (82% des plans la mentionnent), les arbres sont très présents (dans 62% des cas). Les surfaces artificialisées n'occupent une grande place que dans un jardin sur trois (35%).

Le jardin avec garage, ou abri



Le jardin avec fruitiers, ou potager



Conclusion

Les leçons de l'enquête : pistes de réflexion pour un projet de règlement fondateur du "cadre de vie future".

La mise en place de la ZPPAUP conduit à penser l'introduction, dans un cadre de vie en évolution, de règles rendant possible la conservation des caractères architecturaux d'origine de la Cité-jardins. Des résultats de l'enquête auprès des habitants, on peut retenir deux séries de conclusions susceptibles d'étayer la réflexion des architectes et des élus :

- 1) concernant *la conservation de l'unité architecturale*, le regard des habitants révèle un système cohérent de perceptions hiérarchisant les signes par lesquels se manifeste l'originalité du quartier ;
- 2) s'agissant de *la manière de penser le cadre de vie*, c'est-à-dire les exigences à satisfaire en termes de commodités et de vie collective, deux conceptions sont manifestement divergentes, celle des actifs et celle des retraités.

Les signes majeurs de la spécificité de la Cité-jardins sont de deux ordres qui se complètent intimement : l'uniformité des façades d'une part, le cadre de verdure d'autre part. Dans le jeu des correspondances suggéré par l'analyse du projet des années 20, la Cité-jardins peut être regardée aujourd'hui comme un décalque de l'image du château de Richelieu qu'elle a oblitérée. Prise dans un environnement urbain dense, elle est perçue par ses habitants actuels (comme par ses fondateurs pénétrés de la laideur de la banlieue) comme un îlot privilégié de calme et d'harmonie et, à ce titre, renvoie le même jeu de contrastes que le château et son parc inscrits dans la campagne industrielle des XVIII et XIX èmes siècles.

Dans la cité deux aspects sont vus comme structurants : l'opposition entre le devant et l'arrière d'abord, le réseau des venelles ensuite. A la différence des enfilades de pavillons de banlieue, le "devant" de la Cité-jardins est un fil continu qui relie : la régularité de l'articulation des constructions, l'unité du décor des façades (même crépi, même couleur, même volets, même perron d'entrée), la continuité des clôtures faisant transition entre l'espace de la rue et celui de la maison (essence végétale et hauteur des haies, portail d'entrée, boîte à lettre).

Pour tout ces signes, la demande de conservation et d'uniformisation est forte : elle est majoritairement exprimée, en dépit de transgressions significatives, voire ostentatoires.

L'affirmation de règles est, ici, d'autant plus acceptable que le regard collectif condamne clairement l'apparition des singularités (rupture de couleur sur la façade, ou de style du portail par exemple), et regrette le relâchement des interventions de l'autorité gestionnaire à l'encontre de ces débordements.

La haie du devant et le perron d'entrée offrent deux exemples significatifs. Pour la haie, on peut dire que les habitants souhaitent un rajeunissement d'ensemble de la plantation de troènes conforme à l'origine, plutôt qu'une liberté de choix de la clôture. Quant au perron, il signale particulièrement bien le point de rupture entre l'espace "de représentation" du devant et l'espace privé. La fermeture d'une partie des perrons, généralement ancienne et selon des structures hétéroclites, procède du désir d'extension de l'espace intérieur de la maison. Ce parti-pris individuel, s'il n'est pas illégitime, heurte le regard collectif.

La question du perron introduit de manière emblématique au débat que doivent mener les partenaires du projet de ZPPAUP. Deux options sont en effet envisageables, mais elles s'opposent radicalement : l'une rendrait possibles des extensions de la maison (sur le devant, sur l'arrière, en hauteur) sous réserve de régler le plan des aménagements autorisés ; l'autre opérerait pour le maintien du plan d'origine, en interdisant toute extension. S'il n'est pas de notre ressort de trancher, l'enquête auprès des habitants fournit des indications pour hiérarchiser les espaces d'intervention.

Le désir d'uniformité est, en effet, nettement gradué entre la clôture du devant, la façade, le seuil de la maison et l'arrière, représenté par la parcelle de jardin. A l'opposé de l'unité attendue sur la rue, l'arrière est clairement inscrit dans la sphère privée : il serait coercitif de vouloir y régler le style des jardins, d'imposer des essences, des hauteurs de plantations. L'affirmation de la diversité des goûts est souhaitée par les habitants. Cette réalité sociologique qui participe de l'idéal contemporain du pavillon, va manifestement à l'encontre de l'unité que pourrait souhaiter le paysagiste. Toutefois, la clôture de la partie arrière a besoin d'être repensée tant pour l'adapter aux nouvelles fonctionnalités légitimes (l'espace pour chien, le parcage de véhicule, le besoin de sécurité) que pour refonder l'homogénéité de la perspective vue des venelles.

Le réseau des venelles est l'autre dimension structurelle forte de la Cité-jardins, parce qu'elle permet l'appropriation collective du cadre de verdure, dans une correspondance évidente avec le parc d'agrément. C'est l'irrigation du quartier par la circulation piétonne au cœur des jardins qui fait de la cité une forme urbaine fondamentalement différente du quartier pavillonnaire.

La venelle se trouve, par la même, l'enjeu d'un débat essentiel pour l'avenir de la Cité-jardins. Laisser ouvertes ces voies piétonnes est l'unique façon de conserver aux parties arrières des maisons une fonction lisible dans la structure de la cité. C'est la circulation dans les venelles qui maintient la perméabilité des jardins, les ouvrant au regard du passant et, par la même, au contrôle de la communauté du quartier. Les fermer, à l'inverse, c'est tendre à les supprimer et à favoriser la dérive vers une plus grande hétérogénéité des terrains (extensions de la surface bâtie, changements d'usages).

Indépendamment de la structure architecturale, le souci de protection de la cité ne peut ignorer l'évolution du peuplement, les aspirations de ses habitants en termes de commodités et de vie collective, les transformations que pourrait entraîner la multiplication des ventes de maisons par l'Office HLM. Non réductible à une simple forme architecturale, la cité est un cadre vivant dont l'image a radicalement changé en soixante dix ans : populaire et animé à l'origine (comptant de nombreux enfants), c'est aujourd'hui un quartier tranquille où dominant les personnes âgées (l'âge moyen des résidents est supérieur à 50 ans).

Le classement en ZPPAUP peut avoir des conséquences notables sur cette évolution. En interdisant l'agrandissement des surfaces bâties, il est probable qu'il contribue à figer le peuplement (en le limitant à des couples ou des personnes seules n'ayant que peu ou pas d'enfants). Il est vraisemblable, par ailleurs, qu'il limite l'intérêt de l'acquisition des maisons en propriété. Le quartier suivrait alors son cours actuel de secteur résidentiel marqué par la faiblesse de l'animation et de la vie collective, caractérisé aussi par l'absence de cohérence entre le peuplement des maisons et celui des immeubles. Si cette situation convient aux habitants âgés, elle ne satisfait pas les ménages d'actifs qui aspirent à plus de commodités (facilité de stationnement, espaces de jeux pour les enfants, commerces de proximité, rénovation des logements).

Bien que ces questions ne ressortent pas directement d'un règlement de ZPPAUP, la réflexion sur le "cadre de vie future" devrait se prononcer sur l'affectation des espaces collectifs (les "closes", les places, les emplacements de commerce, les espaces vides). Au delà même des possibilités de règlement, la dynamique du projet de conservation peut contribuer à favoriser l'affirmation de la vie collective : qu'ils s'agissent de donner aux enfants les moyens de s'approprier leur quartier (par les espaces de jeux), de réactiver des lieux de rencontre (le kiosque à journaux, la boulangerie, le square René Sévi, la salle Jean Vigo), ...

La conservation d'un espace résidentiel repose aussi sur la volonté des habitants d'investir le quartier d'une identité collective, qui puisse s'imposer avec suffisamment d'évidence en trouvant des lieux pour s'exprimer.

Eléments bibliographiques

Ouvrages utilisés pour la réalisation de cette note

Baty-Tornikian Ginette et Bédarida Marc,
**Architecture et social-démocratie:
Plaisir et intelligence de l'urbain.**
Paris, Institut d'Etudes et de Recherches
Architectureales et Urbaines, 1984. (213 p.)

Dominique Cassaz,
Note documentaire et de synthèse:
Grenoble, Institut d'Urbanisme de Grenoble
Juin 1988. (32 p.)

Christiany Janine, Dubost Françoise,
Pétard Jean Pierre,
La clôture et le seuil:
T 1:La délimitation du territoire en banlieue
T 2 :Images et paroles
Paris. (189 +85 p.)

Sous la direction de Catherine Burlen,
**Henri Sellier et les Cités Jardins
1900-1940:**
La banlieue oasis
Saint Denis, Presses Universitaires de
Vincennes, 1987. (302 p.)

Quilliot Roger et Guerrand Roger- Henri,
Cent ans d'habitat social:
une utopie réaliste
Paris, Ed. Albin Michel, 1989. (176 p.)

Willem Pauwels,
Sous la direction de J R Pitte
**L'amorce d'une nouvelle vie pour les Cités
Jardins de Gennevilliers, Suresnes et du
Plessis-Robinson.**
Département de géographie,
Mémoire de Maîtrise d'aménagement et d'urbanisme.
Paris, Université de Paris IV, 1988.

Chavelet Catherine, Lacroix Francis,
Les Cités Jardins :
Travaux à lire travaux à faire.
Construire en l'absence de POS,
in DIAGONAL, n°55,
Août 1985, p. 31-34.

Bibliographie générale

**relative aux formes d'urbanisme relevant du concept
de cité-jardin**

NO URBAMET : ENVTEX00051167
DOMAINE : TEXTE; CDU
COTES BIBLIOTH. : CDU 22045
AUTEUR ORGANISME : URBANISME AMENAGEMENT TOURISME. PARIS
TITRE : CITE (LA) JARDIN D'ARCUEIL.-
ADRESSE BIBLIOGR : ST-MAUR, OPAC DU VAL-DE-MARNE, S.D.- 28 P., PHOT.
NOIR/BLANC, PLANS
ABREGE : DESCRIPTION DE LA RICHESSE ARCHITECTURALE DE CETTE
CITE JARDIN, PREALABLE AU PROJET DE SA
REHABILITATION

NO URBAMET : IDFTTEX00015714
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 15108; CDU 16958(1); BRA 107
AUTEUR ORGANISME : INSTITUT D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES
ET URBAINES. PARIS
AUTEUR PERSONNE : BATY-TORNIKIAN (GINETTE)
FINANCEUR : COMITE DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT EN
ARCHITECTURE. PARIS
TITRE : ARCHITECTURE ET SOCIAL-DEMOCRATIE. UN PROJET
URBAIN IDEAL TYPIQUE. AGGLOMERATION PARISIENNE.
1919-1939.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, IERAU, S.D.- 134 P., FIG., TABL., PHOTOGR.,
BIBLIOGR.
NOTES : (ETUDE FAITE POUR LE COMPTE DU CORDA)

NO URBAMET : IDFFIL00000135
DOMAINE : FILMS; IAURIF
PRODUCTEUR : RADIO-DIFFUSION-TELEVISION FRANCAISE
REALISATEUR : BERGERET (JEAN-CLAUDE); KRIER (JACQUES)
TITRE : BUTTE (LA) A LA REINE.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, ORTF, 1956.-
NOTES : (FILM DE LA SERIE TELEVISEE: "A LA DECOUVERTE DES
FRANCAIS")
ABREGE : DES FAMILLES QUITTENT LEUR LOGEMENT PARISIEN POUR
ALLER S'INSTALLER DANS UNE CITE-JARDIN A
PALAISEAU. PRESENTATION DU DEMENAGEMENT PUIS DE
L'EMMENAGEMENT D'UNE FAMILLE A LA BUTTE A LA REINE
QUI EST UNE CITE-DORTOIR. SONT EVOQUES LES
PROBLEMES DE REGLEMENT DES ACHATS A CREDIT, LES
ACTIVITES COMMUNES QU'IL FAUDRAIT CREER

NO URBAMET : IDFTTEX00001361
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 8777
AUTEUR PERSONNE : FARIELLO (FRANCESCO)
TITRE : PARCHI E ZONE VERDI NELLA STRUTTURA URBANA.-
ADRESSE BIBLIOGR : ROMA, ED. DELL'ATENEO, 1969.- 143 P., FIG., PLANS , 118
PL.

NO URBAMET : ENVTEX00016885
DOMAINE : TEXTE; CDU
COTES BIBLIOTH. : CDU
AUTEUR PERSONNE : LAISNEY (F.)
TITRE : QUAND LES H.L.M. ETAIENT ROSES.-
TITRE PERIODIQUE : ARCHITECTURE MOUVEMENT CONTINUITE. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : N. 35, DEC. 1974, PP. 79-104.

NO URBAMET : IDFTEX00002097
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 9067; CDU 8462; BRA 21
NO MICROFICHE : NMU 1813
AUTEUR PERSONNE : HERZBERG (MAX); WESTPHAL (THIERRI)
FINANCEUR : COMITE DE LA RECHERCHE ET DU DEVELOPPEMENT EN
ARCHITECTURE. PARIS
TITRE : URBANISME INNOVANT 1920-1940. (DANS LA REGION
PARISIENNE).-
ADRESSE BIBLIOGR : SL, SN, SD.-125 P., FIG., CARTES, PLANS, PHOT.
NOTES : (ETUDE FAITE POUR LE COMPTE DU CORDA)

NO URBAMET : IDFTEXZ0003328
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 10607
AUTEUR ORGANISME : INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION
D'ILE DE FRANCE. PARIS
AUTEUR PERSONNE : GUYON (FRANCOISE); ROSCIAN (CHARLES); MASSOT
(ANDRE)
FINANCEUR : OFFICE PUBLIC D'HABITATION A LOYER MODERE
INTERDEPARTEMENTAL DE LA REGION PARISIENNE
TITRE : CITE (LA) PAUL BERT ET LA CITE JARDIN DE DRANCY.
PROPOSITIONS POUR LEUR REHABILITATION ET POUR LEUR
INSERTION DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT URBAIN.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, IAURIF, ORPIP, 1977 (DEC.).-66P., CARTES,
FIG., TABL., PHOT.
NOTES : (ETUDE FAITE POUR LE COMPTE DE L'OFFICE PUBLIC
D'HABITATION A LOYER MODERE DE LA (RP)

NO URBAMET : IDFTEX00018222
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
TITRE : ARCHITETTURA E COMMITTENZA PUBBLICA: UNA STORIA
EUROPEA./ ARCHITECTURE ET CLIENTELE PUBLIQUE: UNE
HISTOIRE EUROPEENNE.-
TITRE PERIODIQUE : HINTERLAND. (ITA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 1, JANV. 1978.-PP.46-79, FIG., PHOT., PLANS,
BIBLIOGR.
ABREGE : L'ENSEMBLE DES ARTICLES PROPOSE UN APERCU DE
L'EVOLUTION DE DIFFERENTES VILLES EUROPEENNES
DEPUIS LE DEBUT DU XXE SIECLE, TANT AU POINT DE
VUE DE L'URBANISME QUE DU STYLE ARCHITECTURAL, DU
LOGEMENT SOCIAL

NO URBAMET : ENVFILA0000031
 DOMAINE : FILMS; MECVSI
 COTES BIBLIOTH. : SI 79-6-V-F
 PRODUCTEUR : EQENV; REGIE FRANCAISE DE CINEMA
 REALISATEUR : NIVOLLET (PIERRE)
 TITRE : MAISON (LA) DES FRANCAIS.-
 NOTES : (DISTRIBUTEUR: DIVISION AUDIOVISUELLE MECVSI 3,
 AV. DU PARC DE PASSY 75016 PARIS, 30F PAR
 DOCUMENT)
 NO IMAGE : F10
 ABREGE : PANORAMA DES REALISATIONS EN MATIERE
 D'ARCHITECTURE SOCIALE DEPUIS LES ANNEES 1920: LES
 HBM ENTRE 1920-1940; LES CITES JARDINS AVEC LES
 ESPACES PAYSAGERS 1930; LA RECONSTRUCTION DU HAVRE
 DE 1946 A 1953 PAR AUGUSTE PERRET ET MARSEILLE PAR
 FERNAND POUILLON; L'UNITE D'HABITATION DE GRANDEUR
 CONFORME LA CITE RADIEUSE DE LE CORBUSIER A
 MARSEILLE EN 1952-1953; LES REALISATIONS DES
 ANNEES 1960-1970: LA GRANDE BORNE D'EMILE AILLAUD,
 LES CHOUX A CRETEIL, LES BANLIEUES PAVILLONNAIRES;
 L'ENSEMBLE DU PLATEAU DU HAUT DU LIEVRE A NANCY DE
 CANDILIS RASSEMBLANT 3000 LOGEMENTS. CE DOCUMENT A
 ETE REALISE A PARTIR DE DOCUMENTS ANCIENS, DE
 REPORTAGES ET D'INTERVIEWS D'HABITANTS. DEPUIS
 1976, LA REHABILITATION A ETE PRIVILEGIEE ET FAIT
 L'OBJET DE FINANCEMENT PAR LES COLLECTIVITES
 LOCALES ET L'ETAT. CE DOCUMENT POSE DE FACON
 VOLONTAIREMENT SCHEMATIQUE LA PROBLEMATIQUE DE 50
 ANS DE CONSTRUCTION EN FRANCE ET LE ROLE DE
 L'ARCHITECTURE DANS CE PROCESSUS. FILM PRIME AU
 FESTIVAL DU FILM SUR L'ENVIRONNEMENT EN 1981 "PRIX
 DU FILM DE REPORTAGE"
 .UMATIC-3/4 POUCE, VCR-1/2 POUCE, VHS-1/2 POUCE

NO URBAMET : IDFTEX00015413
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 15065; MV 2663; CDU 13829; PU U583
 AUTEUR PERSONNE : BAUER (GERARD); BAUDEZ (GILDAS); ROUX
 (JEAN-MICHEL)
 TITRE : BANLIEUES DE CHARME OU L'ART DES
 QUARTIERS-JARDINS.-
 ADRESSE BIBLIOGR : AIX-EN-PROVENCE, PANDORA EDITIONS, 1980.- 221 P.,
 PHOTOGR., PLANS, BIBLIOGR.
 ABREGE : PRESENTATION DE DIX QUARTIERS RESIDENTIELS
 D'HABITAT INDIVIDUEL, LUXUEUX OU MODESTES,
 CENTENAIRES OU RECENTS, QUI TEMOIGNENT A QUEL
 POINT UN PAYSAGE DE SIMPLES MAISONS, D'ARBRES ET
 DE RUES PEUT ETRE BEAU ET VARIE LORSQUE
 PROMOTEURS, URBANISTES ET ARCHITECTES, DEPASSENT
 LES SEULS IMPERATIFS TECHNIQUES ET SE SOUCIENT
 D'ART URBAIN

NO URBAMET : IDFTEX00007183
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : CDU
 AUTEUR PERSONNE : ROZE (THIERRY)
 TITRE : CITES-JARDINS (LES) DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
 .-
 TITRE PERIODIQUE : C. DE L'IAURIF. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : VOL.51,MAI,1978.-2
 VOL.,32P.+158P.,FIG.,TABL.,GRAPH.,PHOT.
 ABREGE : ANALYSE DE L'INTERET DES CITES-JARDINS: QUALITE DE
 L'ADAPTATION AU SITE,RICHESSE DE LA
 MORPHOLOGIE,TRAITEMENT DES ESPACES
 LIBRES,COMBINAISON DES DIFFERENTS TYPES DE
 LOGEMENTS. L'EVOLUTION DES CITES-JARDINS DE 1920 A
 1939;INTERET COMME EXEMPLE DE REFERENCE EN TANT
 QU'HABITAT A FAIBLE DENSITE. PRESENTATION DE
 MONOGRAPHIES SUR LES CITES-JARDINS EN
 ILE-DE-FRANCE

NO URBAMET : IDFTEX00006952
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 10607(2); DRE 3533
 AUTEUR ORGANISME : OFFICE PUBLIC D'HABITATION A LOYER MODERE
 INTERDEPARTEMENTAL DE LA REGION PARISIENNE
 TITRE : DRANCY CITE-JARDINS.ETUDE DE REHABILITATION.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS,OPHLM,1978.-PAG. DIV,FIG.,TABL.,GRAPH.

NO URBAMET : ENVTEX00029660
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 AUTEUR PERSONNE : TAZARTEZ (E.)
 TITRE : ETUDE COMPARATIVE DE CINQ PROCESSUS D'URBANISATION
 ENTRE 1820 ET NOS JOURS, LIES AU DEVELOPPEMENT DE
 LA REGION PARISIENNE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, UP6, 1978.- 147 P.,BIBLIOGR.
 NOTES : (MEMOIRE UP6 NO 9015 DIR. PAR VERNES. MENTIONNE IN
 "BULL. DES MEMORES DE 3E CYCLE UP6", NO14, OCT.
 -DEC. 1978, P.55)

NO URBAMET : IDFTEX00015199
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 14912
 AUTEUR PERSONNE : MORTREUIL (BERNARD)
 TITRE : A LA DECOUVERTE DES CITES-JARDINS.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, L'AUTEUR, 1980.- 155 P., FIG., TABL.,
 PLANS, PHOT.
 NOTES : (MEMOIRE 3 EME CYCLE. UNITE PEDAGOGIQUE
 D'ARCHITECTURE NO 1)

NO URBAMET : IDFTEXZ0003764
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 14869; CDU 12309(1-4); MV 2913(1-2-3-4); DRE
 3963
 NO MICROFICHE : IA 14869
 AUTEUR ORGANISME : INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION
 D'ILE DE FRANCE. PARIS
 AUTEUR PERSONNE : BIGOT (FRANCOIS); GUYON (FRANCOISE); ROZE
 (THIERRY); LORFEUVRE (FRANCOIS); BIANCALE (MICHEL)
 FINANCEUR : REGION D'ILE-DE-FRANCE; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET
 CADRE DE VIE (MIN.); ILE-DE-FRANCE (REGION).
 EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE). ETUDES ET
 PROGRAMMES (DIVISION). PARIS; ILE-DE-FRANCE
 (REGION). EQUIPEMENT (DIRECTION REGIONALE).
 URBANISME OPERATIONNEL ET LOGEMENT (DIVISION).
 PARIS
 TITRE : BUTTE (LA) ROUGE 40 ANS APRES. MARS 1980.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, IAURIF, 1980.-1 DOSSIER, 4 FASC.,
 54+37+64+41 P., FIG., TABL., PHOTOGR., PLANS +
 ANNEXES
 NOTES : (ETUDE FAITE POUR LE COMPTE DE LA REGION IDF, LE
 MIN. DE L'ENV. ET DU CADRE DE VIE, LA DREIF, SOUS
 LA DIR. DE M. LECOIN ET DELAVIGNE, DEOE NO ORD. D1
 252)
 ABREGE : LE DOSSIER COMPREND: FASC. 1. EVOLUTION ET
 PERSPECTIVES D'AMENAGEMENT. FASC. 2. PEUPELEMENT ET
 VIE QUOTIDIENNE. FASC. 3. LA REHABILITATION DES
 LOGEMENTS. FASC. 4. ESPACES EXTERIEURS DE LA CITE
 JARDIN. COUT D'ENTRETIEN ET PERSPECTIVES DE
 REAMENAGEMENT

NO URBAMET : IDFTEXF0000189
 DOMAINE : TEXTE; IU-CRETEIL
 COTES BIBLIOTH. : IUP ML84
 AUTEUR PERSONNE : CAMARGO (MARIA DA COSTA RODRIGUES DE)
 TITRE : "CITES JARDINS" (LES) EN ILE-DE-FRANCE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, SN , 1982.- 100 P., FIG., BIBLIOGR.
 NOTES : (MEMOIRE LOURD. INST. D'URBANISME. PARIS XII.
 1982)
 ABREGE : ANALYSE URBAINE ET ARCHITECTURALE DES
 CITES-JARDINS EN ILE-DE-FRANCE: LES ORIGINES DU
 MOUVEMENT ARCHITECTURAL, SON INFLUENCE SUR
 L'URBANISME CONTEMPORAIN, LEURS QUALITES
 D'ENSEIGNEMENT, ADAPTATION AU SITE NATUREL
 EXISTANT, TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES PUBLICS ET
 PRIVES, TRAITEMENT DES CHEMINEMENTS, COMBINAISON

NO URBAMET : ENVTEX00041298
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU 15729; IA 20549; DRE T. 1003
 AUTEUR ORGANISME : DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A
 L'ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE
 TITRE : CITES-JARDINS (LES) EN ILE DE FRANCE 1920-1940.
 CATALOGUE DE L'EXPOSITION.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, DRAE, 1984.- NON PAG., ILL.
 NOTES : (EXPOSITION REALISEE AVEC LE CONCOURS DE LA
 PREFECTURE DE REGION, DU SECRETARIAT D'ETAT A
 L'ENVIRONNEMENT ET DU MUL)
 ABREGE : CATALOGUE D'UNE EXPOSITION SUR LES CITES-JARDINS
 D'ILE-DE-FRANCE, VISANT A EN SOULIGNER LA QUALITE
 URBAINE ET ARCHITECTURALE

NO URBAMET : IDFTEXI0000253
 DOMAINE : TEXTE; IU-ST-DENIS
 COTES BIBLIOTH. : IUS-P.107
 AUTEUR PERSONNE : SORBA (CARLOTTA)
 TITRE : EDILIZIA POPOLARE DELLA REGIONE PARIGINA : IL CASO
 DELL'"OFFICE PUBLIC D'HABITATIONS A BON MARCHE DU
 DEPARTEMENT DE LA SEINE (1915-1939) = CONSTRUCTION
 POPULAIRE DANS PARIS : LE CAS DEL'O.P.H.L.M DE LA
 SEINE.-
 TITRE PERIODIQUE : STORIA URBANA. (ITA).
 ADRESSE BIBLIOGR : ANNEE VIII, NO 26, JANV.-MARS 1984.- PP.77-114,
 FIG, TABL.
 ABREGE : ON RETRACE UN HISTORIQUE DE L'OPHLM DE LA SEINE EN
 INSISTANT SUR L'OEUVRE DE HENRI SELLIER QUI SUT
 DONNER UNE NOUVELLE APPROCHE DE TRAVAIL ET DE
 FONCTION A CET ORGANISME. L'OFFICE OEUVRA EN 1928
 POUR UN VASTE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 200000
 LOGEMENTS QUI PERMIT DE REALISER SUR LA CEINTURE
 DE PARIS DES CITES-JARDINS "FRANCISEES ET
 MODERNISEES" SUR LE MODELE DES REALISATIONS
 BRITANNIQUES. L'AUTEUR REPREND ET ANALYSE LES
 CONSTRUCTIONS DANS LEUR CONTEXTE ARCHITECTURAL,
 POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

NO URBAMET : ENVTEX00042810
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU 16607
 NO MICROFICHE : NMU C-6566
 AUTEUR ORGANISME : ATELIER D'ENVIRONNEMENT THALES. PARIS
 AUTEUR PERSONNE : WERQUIN (ANN CAROLL); DEMANGEON (ALAIN)
 FINANCEUR : FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.).
 MISSION DU PAYSAGE
 TITRE : VEGETAL (LE) DANS LES CITES-JARDINS.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, ATELIERS THALES, 1984.- 79 P., ILL.,
 BIBLIOGR.
 NOTES : (CONTRAT 83 31 193 00223 7501 AVEC LA MISSION DU
 PAYSAGE)
 ABREGE : REPONSES A DES QUESTIONS QUE L'ON PEUT SE POSER
 SUR UN ELEMENT FONDAMENTAL DU PAYSAGE DES
 CITES-JARDINS: LE VEGETAL. CONNAIT-ON LA MANIERE
 DONT CE MATERIAU VERT A ETE CONCEPTUALISE, PROJETE
 ET ENFIN GERE PENDANT 50 ANS? POURQUOI EST-IL LA?
 EST-IL CHER A ENTREtenir? N'Y A-T-IL PAS LA
 MATIERE A EXPLOITER DES IDEES SIMPLES QU'ON
 POURRAIT APPLIQUER A DES REALISATIONS ACTUELLES?
 CETTE ETUDE A ETE MENEES A PARTIR D'UN TRAVAIL
 CARTOGRAPHIQUE SUR LES PARTIES PAVILLONNAIRES DES
 PLUS IMPORTANTES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE
 ENCORE DEBOUT

NO URBAMET : ENVTEX00041131
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU 15700; IA 33562; BRA 247
 NO MICROFICHE : NMU C-6356
 AUTEUR ORGANISME : INSTITUT D'ETUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES
 ET URBAINES. PARIS
 AUTEUR PERSONNE : BATY-TORNIKIAN (GINETTE); BEDARIDA (MARC)
 FINANCEUR : FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.).
 DIRECTION DE L'ARCHITECTURE. SECRETARIAT DE LA
 RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
 TITRE : ARCHITECTURE ET SOCIAL-DEMOCRATIE. PLAISIR ET
 INTELLIGENCE DE L'URBAIN.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, IERAU, 1984.- 213 P., ILL., ANN.
 NOTES : (CONTRAT NO 80 01 274 AVEC LE SECRETARIAT DE LA
 RECH. ARCHITECTURALE)
 ABREGE : RESULTAT D'UN TRAVAIL EN AMONT ET EN AVAL DES
 CITES-JARDINS DEFINIES COMME PROJETS CONSTRUITS.
 LES PLUS REPRESENTATIFS DU MODELE DE VIE SOCIALE
 DE LA SOCIAL-DEMOCRATIE. POUR CERNER QUELLE
 INFLUENCE OU QUEL SUPPORT DE VIRTUALITES EST CE
 PROJET PAR RAPPORT A SES HABITANTS, COMMENT ILS
 APPREHENDENT CE MODE DE VIE ET QUELLE EST LEUR VIE
 EN CITE-JARDIN ONT ETE INTERVIEWES DES HABITANTS
 DE CITES JARDINS INSTALLEES DEPUIS LEUR CREATION

NO URBAMET : IDFTTEX00052404
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 34892
 AUTEUR ORGANISME : AMELIORATION RENOVATION DE LA CONSTRUCTION ET DE
 L'HABITAT EXISTANT. NOISY-LE-GRAND
 FINANCEUR : VILLE DE CHAMPIGNY; OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET
 DE CONSTRUCTION DU VAL-DE-MARNE. CRETEIL
 TITRE : CITE JARDINS DE CHAMPIGNY, ETUDE PRELIMINAIRE. 1:
 SYNTHESE ET PLANS.-
 ADRESSE BIBLIOGR : NOISY-LE-GRAND, L'ARCHE, 1984.- 2 FASC., 38 P. +
 83 P., PLANS, PHOT., TABL.

NO URBAMET : IDFTTEX00024561
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 AUTEUR PERSONNE : BOTINEAU-FUCHS (YVES)
 TITRE : CITES-JARDINS (LES) D'ILE-DE-FRANCE.-
 TITRE PERIODIQUE : ARCHITECTES ARCHITECTURE. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : NO 151, OCT. 1984.- PP.22-25, PHOTOGR.
 ABREGE : CET ARTICLE EXAMINE LA CONCEPTION ET LA
 REALISATION DES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE,
 AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

NO URBAMET : ENVTEX00056165
DOMAINE : TEXTE; CDU
COTES BIBLIOTH. : CDU 25143
AUTEUR PERSONNE : SERGIESCU-DUGUET (ANCA); DUGUET (PATRICK)
TITRE : CENTRALITES EN BANLIEUE.-
ADRESSE BIBLIOGR : SL, SN, 1985.-81 P., PHOT., CARTES, PLANS EN DEPL,
BIBLIOGR.
NOTES : (DEA GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT, UFR"AMENAGEMENT
REGIONAL ET URBANISME" SOUS LA DIR. DE J.
BEAUJEU-GARNIER)
ABREGE : DEFINITION DE LA CENTRALITE COMME TELLE, DE CE
QU'ELLE COMPORTE COMME ANIMATION, ATTRACTION,
RENCONTRE, HISTOIRE (S). COMMENT, DANS LES TISSUS
DECIDEMENT DIFFERENTS DE LA BANLIEUE, ET NON PAS
SEULEMENT DANS LEUR FORME, MAIS SURTOUT DANS LEUR
MODE ET RYTHME DE VIE, CES ELEMENTS MEME REGROUPES
DANS UN LIEU UNIQUE, PEUVENT-ILS DONNER NAISSANCE
A UNE CENTRALITE?

NO URBAMET : IDFTEXA0005941
DOMAINE : TEXTE; DREIF
COTES BIBLIOTH. : DRE T.1063; IA 27461
AUTEUR ORGANISME : DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A
L'ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE
AUTEUR PERSONNE : BOTTINEAU-FUCHS (Y).
TITRE : COLLOQUE: LES CITES-JARDINS D'ILE-DE-FRANCE,
SOIXANTE ANS APRES. TRANSFORMATION,
REHABILITATION. CENTRE G. POMPIDOU, 4 FEVRIER
1985.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, DRAE, 1985.- 51 P., PHOTOGR.
ABREGE : AU SOMMAIRE; RAPPEL HISTORIQUE; REHABILITATION DE
LA CITE DE NOISIEL; REHABILITATION DES IMMEUBLES
DE LA SAIDA; REHABILITATION DE CHATENAY-MALABRY;
REHABILITATION DU PLESSIS-ROBINSON; LE PAYSAGE

NO URBAMET : IDFTEX00026687
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : CDU
AUTEUR PERSONNE : HAYON (SAMY); ROSCIAN (CHARLES)
TITRE : DE L'ESPACE EN PLUS: LE DESSERREMENT DES LOGEMENTS
A LA CITE JARDIN DU PLESSIS ROBINSON.-
TITRE PERIODIQUE : C. DE L'IAURIF. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 76, JUIN 1985.- PP.81-86, ILL., PLANS, PHOTOGR.
ABREGE : LA CITE-JARDIN DU PLESSIS-ROBINSON COMPREND PLUS
DE 2000 LOGEMENTS, CONSTRUITS ENTRE 1926 ET 1940
. LA PLUPART D'ENTRE EUX NE SONT PLUS CONFORMES
AUX NORMES DE SECURITE ET DE CONFORT; BEAUCOUP
N'ONT PAS LE CHAUFFAGE; DEPUIS PLUS D'UN
DEMI-SIECLE, LES TRAVAUX D'ENTRETIEN Y SONT
INEXISTANTS OU PRESQUE. COMMENT REINTEGRER CE
PATRIMOINE DANS LE DROIT COMMUN DE LA LEGISLATION?

NO URBAMET : IDFTEX00025670
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : CDU
 AUTEUR PERSONNE : WERQUIN (ANN CAROLL); DEMANGEON (ALAIN)
 TITRE : HEUREUX (UN) MOMENT DANS LA FABRICATION DU PAYSAGE
 DE LA BANLIEUE: LES CITES-JARDINS.-
 TITRE PERIODIQUE : B. D'INF. ARCHITECTURALES. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : SUPPL. NO 96, JUIN 1985.- NON PAG., PHOTOGR.,
 FIG., PLANS, TABL.
 ABREGE : CE NUMERO EVOQUE LE PAYSAGE COMPOSE AVEC ET AUTOUR
 DE L'HABITAT. IL PRESENTE LES PRINCIPES GENERAUX
 DE LA CONCEPTION ET LA FACON DONT ILS ONT ETE
 APPLIQUES, LE CONTEXTE HISTORIQUE, CULTUREL ET
 OPERATIONNEL DE LEUR REALISATION ET ON CONCLUT EN
 LES RESITUANT DANS LES IDEES ACTUELLES

NO URBAMET : ENVTEX00046693
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU
 AUTEUR PERSONNE : CHAVELET (CATHERINE); LACROIX (FRANCIS)
 TITRE : CITES-JARDINS (LES): TRAVAUX A LIRE, TRAVAUX A
 FAIRE. CONSTRUIRE EN L'ABSENCE DE POS: SOUPLESSE
 DANS LE PUY-DE-DOME.-
 TITRE PERIODIQUE : DIAGONAL. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : NO 55, AOUT 1985.- PP. 31-34
 ABREGE : LA DRAE D'ILE-DE-FRANCE MENE UNE ACTION SOUTENUE
 EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES CITES-JARDINS ET DE
 LEUR REHABILITATION: EXPOSITION TOURNANTE
 CONSACREE A 8 CITES D'HLM DE LA SEINE, INSCRIPTION
 AUX SITES. DANS LE PUY-DE-DOME EST EVOQUEE LA
 PROCEDURE MISE EN OEUVRE PAR LA DDE POUR LES
 PROJETS DE CONSTRUCTION HORS PAE (PARTIES
 ACTUELLEMENT URBANISEES)

NO URBAMET : IDFTEX00027863
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA T.5380; DRE T.1135; CDU 17521; MV B6017
 AUTEUR ORGANISME : FRANCE. URBANISME LOGEMENT ET TRANSPORTS (MIN.)
 TITRE : CITES-JARDINS (LES) D'ILE-DE-FRANCE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, MULT, 1985.- 1 DIALIVRE, NON PAG.,
 BIBLIOGR. + 72 DIAPOSITIVES EN COUL.

NO URBAMET : IDFTEX00027644
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : CDU
 TITRE : JARDINS PARISIENS.-
 TITRE PERIODIQUE : MONUMENTS HISTORIQUES. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : NO 142, DEC. 1985 - JANV. 1986.- PP.3-96,
 PHOTOGR., ILL., BIBLIOGR.
 ABREGE : LE THEME EST ANALYSE DANS LE CADRE DE DEUX VOLETS:
 LE PREMIER MONTRE L'EVOLUTION DU JARDIN PUBLIC ET
 SE CONSACRE AUX EXEMPLES PARISIENS, LE SECOND
 S'OUVRE SUR LES JARDINS EN PROVINCE ET POSE LA
 QUESTION DU TRAITEMENT ET DE L'EXISTENCE DU PARC

NO URBAMET : ENVTEX00046901
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU 19006; IA 23796; PU 1402
 AUTEUR PERSONNE : BURLIN (KATHERINE) ED.
 FINANCEUR : FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.).
 URBANISME ET PAYSAGE (DIRECTION). MISSION DE LA
 RECHERCHE URBAINE; FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE
 DE VIE (MIN.). DIRECTION DE L'ARCHITECTURE.
 SECRETARIAT DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
 TITRE : BANLIEUE (LA) OASIS. HENRI SELLIER ET LES
 CITES-JARDINS, 1900-1940.-
 ADRESSE BIBLIOGR : SAINT-DENIS, PRESSES UNIVERSITAIRES DE VINCENNES,
 1987.- 302 P., TABL., PHOT, NOIR/BLANC, BIBLIOGR.,
 INDEX
 NOTES : (PUBL. AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL DES
 LETTRES ET DE LA MISSION DE LA RECH. URBAINE.
 TEXTES REUNIS ET PRESENTES PAR KATHERINE BURLIN)
 ABREGE : SERIE DE CONTRIBUTIONS SUR LE THEME "BANLIEUE,
 MUNICIPALITES ET REFORMISME " (COLLOQUE DU
 CENTENAIRE D'HENRI SELLIER A SURESNES, AU COEUR
 MEME DE LA CITE-JARDIN CONSTRuite PAR LUI, TENU
 LES 23-25 NOV 1983). L'OUVRAGE MONTRE QUE DES LE
 DEBUT DU SIECLE, UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE GESTION
 DE LA VIE QUOTIDIENNE COMMENCE A SE METTRE EN
 PLACE, UNE CERTAINE CONCEPTION POLITIQUE- LE
 "SOCIALISME SCIENTIFIQUE" AU COEUR DE LA 1ERE
 VERSION DE CETTE POLITIQUE MUNICIPALISTE, HENRI
 SELLIER OCCUPE UNE PLACE TOUT A FAIT EXEMPLAIRE,
 EN TANT QU'"ENTREPRENEUR POLITIQUE DU SOCIAL". ON
 OBSERVE LA MISE EN PLACE DES PROCESSUS DE
 RESTRUCTURATION DU MARCHE DU TRAVAIL, DE NOUVEAUX
 ELEMENTS DE COHESION DE LA STRUCTURE SOCIALE ET
 LES ENRACINEMENTS LOCAUX DES MODES DE VIE. CETTE
 CONNAISSANCE PERMET D'ABORDER LES PROBLEMES DE LA
 "QUESTION LOCALE" QUE SOULEVE CETTE POLITIQUE A LA
 FOIS REALISTE ET QUOTIDIENNE, DE GESTION
 SOCIALISTE ET D'ACTION MUNICIPALE

NO URBAMET : ENVTEX00046364
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU
 AUTEUR PERSONNE : LAISNEY (FRANCOIS)
 TITRE : MURS (LES) ROSES DE LA BUTTE ROUGE.-
 TITRE PERIODIQUE : ARCHITECTURE INTERIEURE. CREE. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : NO 218, JUIN-JUILL. 1987.- PP. 85-98
 ABREGE : EXAMEN DE LA REHABILITATION DE LA BUTTE ROUGE,
 CITE-JARDIN A CHATENAY-MALABRY CONSTRuite DANS
 L'ENTRE-DEUX GUERRES, QUI DEBUTE ACTUELLEMENT

NO URBAMET : ENVTEX00050277
 DOMAINE : TEXTE; CDU
 COTES BIBLIOTH. : CDU 21373; IA 26859; IAB B548
 AUTEUR PERSONNE : QUILLIOT (ROGER); GUERRAND (ROGER-HENRI)
 TITRE : CENT ANS D'HABITAT SOCIAL. UNE UTOPIE REALISTE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, ED. ALBIN MICHEL, 1989.- 176 P., PHOT. ET

NO URBAMET : IDFTX00033845
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
TITRE : AU PLESSIS-ROBINSON: MAURICE PAYRET-DORTAIL.-
TITRE PERIODIQUE : SITES ET MONUMENTS. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 120, 1ER TRIM. 1988.- PP.25-28, PHOT.

NO URBAMET : IDFTXM0000649
DOMAINE : TEXTE; CREPIF
COTES BIBLIOTH. : CREP MM 8802; CDU 27761
AUTEUR PERSONNE : PAUWELS (WILLEM)
TITRE : AMORCE (L') D'UNE NOUVELLE VIE POUR LES
CITES-JARDINS DE GENNEVILLIERS, SURESNES ET DU
PLESSIS-ROBINSON.-
ADRESSE BIBLIOGR : SL., CHEZ L'AUTEUR, 1988.- 117 P., BIBLIOGR.,
PHOT., CARTES
NOTES : (MEMOIRE DE MAITRISE D'AMENAGEMENT SOUS LA DIR. DE
J.R. PITTE, UNIVERSITE DE PARIS IV)
ABREGE : LES CITES-JARDINS, PREMIERES REALISATIONS
CONCRETES D'HABITAT SOCIAL, CONNAISSENT
AUJOURD'HUI UNE DETERIORATION PHYSIQUE DU BATI ET
DES PROBLEMES HUMAINS ET SOCIAUX. LA SOLUTION
CHOISIE POUR REGLER CES PROBLEMES EST LA
REHABILITATION, QUI S'ARTICULE AUTOUR D'ENJEUX
POLITIQUES ET DE CONTRAINTES FINANCIERES ET
HUMAINES

NO URBAMET : ENVTEX00052666
DOMAINE : TEXTE; CDU
COTES BIBLIOTH. : CDU 23018; EPC NY4542; IA 33563; BRA 664
NO MICROFICHE : NMU C-8456
AUTEUR ORGANISME : ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS-BELLEVILLE. INSTITUT
PARISIEN DE RECHERCHE ARCHITECTURE URBANISME
SOCIETE
AUTEUR PERSONNE : BATY-TORNIKIAN (GINETTE)
FINANCEUR : FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.).
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE. SECRETARIAT DE LA
RECHERCHE ARCHITECTURALE. PARIS
TITRE : ARCHITECTURE ET SOCIAL-DEMOCRATIE. NATURE ET
CULTURE DANS LES CITES JARDINS.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, B.R.A., 1990.- 106 P., ANN.
NOTES : (CONTRAT NO 86.01318 AVEC LE B.R.A.)
ABREGE : ETUDE DES INTERVIEWS DES PREMIERS HABITANTS DES
CITES-JARDINS DE LA REGION PARISIENNE SUR DES
THEMES ELABORES DANS LES PROJETS POLITIQUES ET
ARCHITECTURAUX DE CES HABITATS, AFIN DE METTRE EN
RELATION OU EN OPPOSITION LES PROJECTIONS SOCIALES
DES ARCHITECTES ET DES POLITIQUES ET PRATIQUES DES
HABITANTS: SOUVENIRS DE 1936, L'ART DES JARDINS,
LA PRESENCE D'UNE MAISON POUR TOUS

NO URBAMET : CETTEXX0000055
 DOMAINE : TEXTE; PLAN-URBAIN
 COTES BIBLIOTH. : PU 1376(1-2)
 NO MICROFICHE : PU C-8238
 AUTEUR ORGANISME : ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES.
 PARIS
 AUTEUR PERSONNE : CHRISTIANY (JANINE); DUBOST (FRANCOISE); PETARD
 (JEAN-PIERRE)
 FINANCEUR : FRANCE. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE (MIN.).
 URBANISME ET PAYSAGE (DIRECTION). MISSION DE LA
 RECHERCHE URBAINE
 TITRE : CLOTURE (LA) ET LE SEUIL; 1) LA DELIMITATION DU
 TERRITOIRE EN BANLIEUE 2) IMAGES ET PAROLES.-
 ADRESSE BIBLIOGR : PARIS.- 189 + 85 P., PHOTO., PLANS, BIBLIOGR.
 NOTES : (CONTRAT NO 84.31.398)
 ABREGE : LE PREMIER FASCICULE DE CE RAPPORT DONNE UNE
 APPROCHE ARCHITECTURALE ET SOCIOLOGIQUE DES
 NOTIONS DE CLOTURE ET DE SEUIL AVEC LESQUELS LES
 HABITANTS DELIMITENT LEUR TERRITOIRE. POUR CELA,
 PLUSIEURS TERRAINS D'ENQUETE ONT ETE CHOISIS : LE
 QUARTIER BYKER WALL A NEWCASTLE EN ANGLETERRE, LA
 CITE-JARDIN DU LOGIS A BRUXELLES, LA CITE-JARDIN
 DE GENNEVILLIERS, UN QUARTIER PAVILLONNAIRE ANCIEN
 DE GENNEVILLIERS, UNE ZONE RURALE SITUEE DANS LE
 CANTON DE L'ARBRESLE "SOUS L'INFLUENCE URBAINE" DE
 LYON. LE SECOND FASCICULE ANALYSE, A PARTIR DES
 INTERVIEWS RECUEILLIS, LE DISCOURS DES HABITANTS
 SUR LEURS PRATIQUES

NO URBAMET : RHOTEXA0002222
 DOMAINE : TEXTE; IU-GRENOBLE
 COTES BIBLIOTH. : IUG D3350; CDU 23828
 AUTEUR PERSONNE : CASSAZ (DOMINIQUE)
 TITRE : CITES-JARDINS. NOTE DOCUMENTAIRE ET DE SYNTHESE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : GRENOBLE, IUG, 1988.- 32 P., CARTES, FIG.,
 BIBLIOGR.
 ABREGE : CETTE ETUDE SE DIVISE EN 2 PARTIES: 1- ANALYSE DES
 IDEES DE E. HOWARD, PERE FONDATEUR DES
 CITES-JARDINS AU TOUT DEBUT DU XXE SIECLE. 2-
 ETUDE DES PRODUCTIONS FRANCAISES INDUITES PAR CE
 MODELE, DANS LE CADRE DES CONSTRUCTIONS DE
 L'OFFICE D'HBM DE LA SEINE ET DE L'OPHBM DE
 GRENOBLE

NO URBAMET : ENVTEXBD000131
 DOMAINE : TEXTE; ENPC
 COTES BIBLIOTH. : EPC NY-EX/89/23
 AUTEUR PERSONNE : ALAMEDA (PHILIPPE)
 TITRE : CITE-JARDIN (LA) DE DRAVEIL "PARIS-JARDINS".-
 ADRESSE BIBLIOGR : NOISY-LE-GRAND, ENPC, 1989.- 26 P. MSS, PHOT.,
 NOTES : (HISTOIRE DE L'URBANISME. COURS DE P. MERLIN,
 MASTERE A.M.O.U.R.)
 ABREGE : PARIS-JARDINS CONSTITUTE SANS DOUTE L'UNE DES
 IERES APPLICATIONS, MEME LIMITEE, DES THEORIES
 D'HOWARD, EN FRANCE. LE PROJET SOCIAL Y ETAT PLUS
 IMPORTANT QUE LE PROJET URBAIN

NO URBAMET : IDFTX00041710
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
AUTEUR PERSONNE : CHAMBRILLON (BRUNO); BARBERETTE (BENOIT)
TITRE : DEPARTEMENT (LE) CULTIVE SES CITES JARDINS.-
TITRE PERIODIQUE : 92 EXPRESS. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 11, MAI 1990.- PP. 31-35, PHOT.
ABREGE : RAPPEL DU PATRIMOINE DES HAUTS-DE-SEINE EN MATIERE
DE CITES JARDINS. L'OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL
D'HLM GERE L'ENSEMBLE DE CES IMMEUBLES ET A
ENTREPRIS DE LES REHABILITER: ISOLATION THERMIQUE,
REFECTION DES TOITURES, REMPLACEMENT DES
INSTALLATIONS SANITAIRES. LES DIFFERENTS PROJETS
SONT EVOQUES

NO URBAMET : IDFTX00044841
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 30314
AUTEUR PERSONNE : FOUROT-STAMM (CATHERINE)
TITRE : PARIS-JARDINS 1909-1936 : MODES D'HABITER ET
STRATEGIES D'IMPLANTATIONS.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, INSTITUT D'URBANISME DE PARIS, 1990 .- 145
P., BIBLIOGR., CARTES, TABL.
NOTES : (DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES EN URBANISME ET
AMENAGEMENT SOUS LA DIR. DE JP. FREY, INSTITUT
D'URBANISME DE PARIS)
ABREGE : L'ETUDE A POUR OBJECTIF DE DEGAGER DES MAITRISES
DE L'URBAIN SELON UNE APPARTENANCE SOCIALE DANS UN
CONTEXTE HYGIENISTE, DE CERNER DES MUTATIONS DE
L'INTERACTION DU CODE SOCIAL, DU SITE
D'IMPLANTATION ET DE L'HABITATION DANS LA
CONCEPTION DE L'HABITAT, D'OBSERVER LA PERSISTANCE
OU LA NON PERSISTANCE DES USAGES EN VIGUEUR DANS
LEURS TRANSCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET URBAINES,
FACE AU DEVELOPPEMENT DE LA PENSEE HYGIENISTE.

NO URBAMET : IDFTX0000438
DOMAINE : TEXTE; IU-ST-DENIS
COTES BIBLIOTH. : IUS-M1139
AUTEUR PERSONNE : WEINSTEIN (SANDRINE)
TITRE : REHABILITATION (LA) DES CITES-JARDINS EN
SEINE-ST-DENIS.-
ADRESSE BIBLIOGR : SL,SN, 1988.-, 125P., PHOTO., FIG., BIBLIOGR.
NOTES : (MEMOIRE DE MAITRISE, IPU, UNIVERSITE DE PARIS
VIII, SS LA DIR DE J.C.BOYER)
ABREGE : L'AUTEUR ANALYSE LE DEVENIR DES CITES JARDINS EN
SEINE SAINT DENIS. CINQ CITES FURENT CONSTRUITES
DANS CE DEPARTEMENT. D'UNE CONCEPTION INTERESSANTE
ELLES CONSTITUENT DES ENSEMBLES SPATIAUX UNIQUES
. UNE LENTE DEGRADATION REMET POURTANT LEUR
EXISTENCE EN QUESTION. TOUTEFOIS IL SEMBLERAIT
ACTUELLEMENT QUE L'ON S'ACHEMINE VERS LEUR
REHABILITATION PLUTOT QUE VERS LEUR DEMOLITION
L'ETUDE TRAITE LA PREMIERE CITE-JARDIN
PAVILLONNAIRE FRANCAISE A DRAVEIL (ESSONNE)

NO URBAMET : IDFTEX00041721
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : CDU
TITRE : DOSSIER : LE RETOUR DES CITES JARDINS.-
TITRE PERIODIQUE : URBANISMES. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 242, NOV. 1990.- PP. 34-87, PHOTOGR. EN COUL.,
GRAPH., PLANS
ABREGE : CE DOSSIER REGROUPE UNE SERIE D'ARTICLES SUR LE
THEME "ESPACE GOLFIQUE ET VILLE-JARDIN".
L'HISTOIRE DES CITES-JARDINS, IMPLANTEES EN FRANCE
DANS LES ANNEES 20, LES REALISATIONS LES PLUS
FAMEUSES, DONT CELLES D'HENRI SELLIER, LES
ORIGINALITES IDEOLOGIQUES DE CE TYPE D'AMENAGEMENT
SONT PRESENTEES. DES RAPPROCHEMENTS SONT PROPOSES
AVEC LES NOUVEAUX VILLAGES, LES CITES LACUSTRES OU
ENCORE AVEC LES COMPLEXES GOLFIQUES QUI ASSOCIENT
IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET SECTEUR RESIDENTIEL
INDIVIDUEL

NO URBAMET : ENVTEXX0000228
DOMAINE : TEXTE; PLAN-URBAIN
COTES BIBLIOTH. : IA T.5902; EPC NY3005; CDU
AUTEUR PERSONNE : VOLDMAN (DANIELE) DIR.
TITRE : ORIGINES (LES) DES VILLES NOUVELLES DE LA REGION
PARISIENNE (1919-1969).-
TITRE PERIODIQUE : C. DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRESENT.
(FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 17, DEC. 1990.- 105 P.
ABREGE : HISTOIRE D'UNE MISE EN PRATIQUE: COMMENT S'EST
FAITE, A LA FIN DES ANNEES 1960, LA DECISION DE
CONSTRUIRE 5 VILLES NOUVELLES SUR LE POURTOUR DE
LA REGION PARISIENNE?

NO URBAMET : ENVTEX000057663
DOMAINE : TEXTE; CDU
COTES BIBLIOTH. : EPC NY4100; CDU
AUTEUR PERSONNE : COCHET (STEPHANE)
TITRE : CITE JARDINS EN VOIE DE DISPARITION.-
TITRE PERIODIQUE : LUMIERES DE LA VILLE. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 5, JUIN 1992.- PP. 131-142, PHOT.
ISSN/ISBN : ISSN 1145-2080
ABREGE : LA CITE JARDINS DU PLESSIS-ROBINSON EST MENACEE DE
DISPARITION. APRES UN HISTORIQUE DES CITES
JARDINS, CET ARTICLE ANALYSE CE QUI FAIT LA
SPECIFICITE DU PLESSIS-ROBINSON, DU POINT DE VUE
URBAIN ET ARCHITECTURAL. PUIS IL FAIT LA CRITIQUE
DU PROJET DEVANT REMPLACER LA CITE-JARDINS ET
S'ASSOCIE AUX ASSOCIATIONS DE SAUVEGARDE QUI
MILITENT POUR SA REHABILITATION

NO URBAMET : NORTEXA0008555
DOMAINE : TEXTE; DDE59
COTES BIBLIOTH. : CDU
AUTEUR PERSONNE : DAVOINE (GILLES)
TITRE : CITE-JARDIN (LA) DE L'AN 2000.-
TITRE PERIODIQUE : MONITEUR DES TPB. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 91/22, 31 MAI 1991.- PP. 92-95
ABREGE : AU PLESSIS-ROBINSON, DANS LES HAUTS-DE-SEINE,
L'EQUIPE CONDUITE PAR LES ARCHITECTES
ALLUIN-MAUDUIT RENOVERA LA CITE-JARDIN. LA
RECONSTRUCTION SE FERA AUTOUR D'UN GRAND PARC

NO URBAMET : IDFTEX00044158
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : CDU
AUTEUR PERSONNE : SIMON (JACQUES)
TITRE : CITE-JARDIN (LA) DU PLESSIS-ROBINSON: UN
DIAGNOSTIC SANS CONCESSIONS.-
TITRE PERIODIQUE : PAYSAGE-ACTUALITES. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 140, SEPT. 1991.- PP.55-57, FIG.
ABREGE : UNE REFLEXION SUR LA CITE-JARDIN DU
PLESSIS-ROBINSON, REUSSITE DES ANNEES 30 ET QUI
DOIT ETRE REAMENAGEE AUJOURD'HUI. DES PROPOSITIONS
POUR REDONNER DE LA VIE A CETTE CITE

NO URBAMET : IDFTEX00044413
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : CDU
AUTEUR PERSONNE : DUMONT (MARIE-JEANNE)
TITRE : CITES-JARDINS (LES) DU PLESSIS-ROBINSON.-
TITRE PERIODIQUE : MONITEUR ARCHITECTURE. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 25, OCT. 1991.- PP.58-62, FIG., PHOT.
ABREGE : DEPUIS LEUR CONCEPTION DURANT LA PREMIERE GUERRE
MONDIALE JUSQU'A LEUR RADICALE TRANSFORMATION
ANNONCEE, LES CITES-JARDINS DU PLESSIS-ROBINSON
CONSTITUENT UN VERITABLE ABREGE D'HISTOIRE
URBAINE

NO URBAMET : IDFTEX00044510
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA 30153; CDU 25394; EPC NY4075; EV 2400; CP 4043;
CP 4043; MV 6601
AUTEUR PERSONNE : MERLIN (PIERRE)
TITRE : VILLES (LES) NOUVELLES EN FRANCE.-
ADRESSE BIBLIOGR : PARIS, PUF, 1991 .- 127 P., PLANS, TABL.,
BIBLIOGR.
NOTES : (COLL. QUE SAIS-JE ?, 2609)
ABREGE : UN HISTORIQUE DES VILLES NOUVELLES EN FRANCE, LEUR
ORIGINE ET LEUR CONCEPTION, LES MOYENS ET LES
RESULTATS DE LEUR REALISATION. ENFIN, UNE
REFLEXION SUR LEUR AVENIR, NOTAMMENT EN
ILE-DE-FRANCE

NO URBAMET : IDFTTEX00047123
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA P.414; CDU
 AUTEUR PERSONNE : MAILLARD (CECILE)
 TITRE : ANNEES (LES) 30: LA CITE-JARDIN DE
 CHATENAY-MALABRY.-
 TITRE PERIODIQUE : URBANISME. (FRA).
 ADRESSE BIBLIOGR : NO 256, SEPT. 1992.- PP.64-69, PHOT.
 ISSN/ISBN : ISSN 1240-0874
 ABREGE : LA CITE-JARDIN DE CHATENAY-MALABRY EST UN DES
 FLEURONS DE L'URBANISME DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES.
 L'HISTOIRE DE CETTE CITE-JARDIN DE SA CONCEPTION A
 SA REALISATION ET A SA REHABILITATION EST
 RETRACEE

NO URBAMET : IDFTTEX00050775
 DOMAINE : TEXTE; IAURIF
 COTES BIBLIOTH. : IA 33910; CP 4783
 AUTEUR ORGANISME : CONSEIL GENERAL DU VAL-D'OISE
 TITRE : JARDINS EN VAL-D'OISE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : CERGY-PONTOISE, CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE,
 1993 .- NON PAG., PHOT., ILL, CARTES BIBLIOGR.
 ISSN/ISBN : ISBN 2-907-49905-X
 ABREGE : APRES UNE HISTOIRE DES JARDINS ET DE LA BOTANIQUE
 DE L'ANTIQUITE A AUJOURD'HUI, L'HISTOIRE DES PARCS
 ET JARDINS QUI ONT ETE L'OBJET D'EXPOSITIONS EN
 ETE ET A L'AUTOMNE 1993 EST PRESENTEE

NO URBAMET : ENVTEXBD002638
 DOMAINE : TEXTE; ENPC
 COTES BIBLIOTH. : EPC NY-EX/94/11
 AUTEUR PERSONNE : CAILLE (LAURENCE); DUFOSSE (NATHALIE); PELLOUX
 (PATRICIA); VIELLIARD (THOMAS)
 TITRE : CITES-JARDINS (LES), UN MODE DE COMPOSITION
 REGLEMENTAIRE.-
 ADRESSE BIBLIOGR : NOISY-LE-GRAND, ENPC-MASTERE AMUR, 1993.- NON
 PAG., CARTES H.T., BIBLIOGR. (49 P.)
 NOTES : (THEORIE DE LA COMPOSITION URBAINE, COURS DE M.
 PIERRE RIBOULET ET MME FLORENCE CREPU)
 ABREGE : SYNTHESE SUR L'ORIGINE DU CONCEPT DE CITE-JARDIN,
 SUR LA DIFFUSION DE CE MOUVEMENT A TRAVERS
 L'EUROPE, ET PLUS PARTICULIEREMENT EN
 ILE-DE-FRANCE AVEC LA CITE-JARDIN DE
 CHATENAY-MALABRY, ENFIN SUR L'HERITAGE QUI SE
 MANIFESTE DANS LA REFLEXION ACTUELLE SUR LE MODE
 DE PRODUCTION DE LA VILLE

NO URBAMET : IDFTEX00057076
DOMAINE : TEXTE; IAURIF
COTES BIBLIOTH. : IA P.395; CDU 32432; CP 5489
TITRE : LOGEMENT SOCIAL DANS LES HAUTS-DE-SEINE:
ARCHITECTURES, HISTOIRES, TENDANCES.-
TITRE PERIODIQUE : TOPOS 92. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 14-15, 1995.- 319 P., PHOT., CARTES
ISSN/ISBN : ISSN 0764-3918
ABREGE : APRES DES RAPPELS D'ORDRE HISTORIQUE, UNE SERIE
D'ENTRETIENS AVEC DES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL
MONTRE LA PLACE QUE CHACUN ENTEND LUI DONNER DANS
LA VILLE. SEPT REALISATIONS REMARQUABLES DE 1920 A
NOS JOURS AVEC LEURS MODES DE VIE, CINQ CATEGORIES
TENDANCIELLES EMERGEANT DE TRENTE-NEUF ENSEMBLES
ET UNE ANALYSE DE LA DDE DES HAUTS-DE-SEINE SUR
LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DU LOGEMENT SOCIAL
DANS LE DEPARTEMENT, SONT PRESENTEES

NO URBAMET : ARCTEX06000467
DOMAINE : TEXTE; EA-P-VILLETTE
COTES BIBLIOTH. : CDU
TITRE : SCULPTEUR DU VEGETAL, CITE-JARDIN, LE
PLESSIS-ROBINSON.-
TITRE PERIODIQUE : TECHNIQUES ET ARCHITECTURE. (FRA).
ADRESSE BIBLIOGR : NO 421, AOUT-SEPT. 1995, PP. 54-57, PHOTOGR.
ISSN/ISBN : 0373-0719
ABREGE : REHABILITATION DES JARDINS DE LA CITE-JARDIN

Co
R8

Num
459